BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4070 du Vendredi 16 Juillet 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COOPERATION

Le 14 juillet à Brazza

François Barateau, ambassadeur de France

P.3)

VIE DES PARTIS

Bonaventure Mbaya réintègre l'UDR-Mwinda

Guy Romain Kinfoussia (à g.) remettant un exemplaire de documents fondamentaux à Bonaventure Mbaya (au milieu), (P.3)

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Message de condoléances au président de la CENCO

Mgr Daniel Mizonzo, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), adresse ses condoléances à Son excellence Mgr Marcel Utembi Tapa, archevêque de Kisangani et président de la CENCO.

«Excellence, c'est avec peine et douleur que nous avons appris le décès de Son éminence Laurent Cardinal MONSENGWO PASINYA, Archevêque émérite de Kinshasa et ancien Président de la CENCO.

Nous venons par la présente vous adresser les condoléances de toute l'Eglise du Congo-Brazzaville qui garde dans sa mémoire les bons souvenirs de ce digne Pasteur et fidèle Disciple du Christ.

En attendant le programme définitif de ses obsèques, veuillez agréer, Excellence, les salutations fraternelles de toute la Conférence Episcopale du Congo qui s'unit à vous par la prière pour le repos éternel de l'âme de l'illustre disparu.»

Requiescat in pace !

BACCALAUREAT GENERAL 2021

Un réseau de fraudeurs démantelé au centre de Kintélé

(P.5)

EDITORIAL:

Complot

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B.BOUBOUTOU-BEMBA
01 Rue Kikouimba-Moungali
B.P.: 13 865 - Tél.: 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 04.450.47.96
E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo).

LONG CHEN INTERNATIONAL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du sept Juin deux mil vingt et un reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la Plaine, folio 101/1, numéro 2344, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:
Forme: Société à Responsabilité à Responsabilité Limitée régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;
Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Mines-Exploitation forestière-Transport des marchandises-Travaux publics-Construction des bâtiments-Menuiserie-Mécanique automobile.
Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société;
Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: LONG CHEN INTERNATIONAL;
Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, Case 326 CA-2, OCH Moungali III, Arrondissement 4 (Rép. du Congo);
Durée: La durée de la Société est de 99 ans années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce du Crédit Mobilier, sauf dissolution ou prorogation;
Capital Social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts souscrites totalement et libérées intégralement;
Administration: la Société est gérée et administrée par Monsieur ZHOU, CHEN, demeurant à Brazzaville, Case 326 OCH Moungali III;
Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 Juin 2021;
Immatriculation: La Société LONG CHEN INTERNATIONAL est immatriculée au Registre de Commerce Crédit Immobilier sous le numéro CG-BZV-01-2021-B12-00178.

POUR AVIS,
Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA,
Notaire.

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B.BOUBOUTOU-BEMBA
01 Rue Kikouimba-Moungali
B.P.: 13 865 - Tél.: 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 04.450.47.96
E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo).

KESSY & ASSOCIATES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date du vingt-six mars deux mil vingt et un reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé, folio 120/5, numéro 01049, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:
Forme: Société à Responsabilité à Responsabilité Limitée régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;
Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Conseil et autres activités informatiques-J620002 (Etudes des projets d'entreprises et de développement (création et gestion); Conseils dans le choix d'investissement et représentation des sociétés ou d'instructions financières internationales; Prestation de services en management et gestion d'entreprise (finances, comptabilité, juridique et fiscal, ressources humaines, logistique, commerce et markéting); Mise à disposition des équipements et espaces de travail (Coworking et domiciliation d'entreprise); Formation sur toutes les fonctions d'entreprises; Gestion de change de Cryptomonnaies, Monnaie digitale et des plateformes de revenus passifs (Assistance, Conseils, Achat et Vente); L'exécution des projets privés et publics, la mobilisation des fonds pour différents projets; Recrutement et mise à disposition du personnel; Etudes économiques et sociales; Recherche et Développement en management des entreprises; Recouvrement et rapatriement financier au Congo et hors Congo; Promotions et vente des produits informatiques; Commerce en ligne des biens et services.
Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société ;
Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: KESSY & ASSOCIATES;
Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, 80 Rue Mayama, Moungali ;
Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;
Capital Social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement ;
Administration: la Société est gérée et administrée par Monsieur KESSY Luisant Lova, demeurant à Brazzaville, 46 rue Pool Q.714 Mfilou-Ngamaba ;
Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 06 Juillet 2021 ;
Immatriculation: La Société dénommée KESSY & ASSOCIATES est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM: CGBZV-01-2021-B12-00206.

POUR AVIS,
Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA,
Notaire

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N°05/2021/MFB/DGID/DEFFD/BCHPF-PN, CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	28587 DU 27/07/2019	Plle(s) 02	Bloc 245	Section BN	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr,6	BAYIDIKILA Aimée Christiane
2	29107 DU 06/07/2020	Plle(s)05	Bloc 56	Section BS	Superficie 400,00m²	TCHIMBAMBA	Arr,1	GOCKABA Laure Pulcherie Tina
3	26453 DU 04/10/2016	Plle(s) 04	Bloc 37	Section CD	Superficie 500	NANGA-PILI	Arr,3	MAGANIA TSIADIAMBOU Magloire
4	21785 DU 02/10/2012	Plle(s) 01 et 10	Bloc 113	Section BM	Superficie 800,00m²	NGOYO	Arr,6	PEMBELLOT ZOMBO Orphée Gisèle
5	29419 DU 03/11/2020	Plle(s) 09	Bloc /	Section E	Superficie 781,08m²	CENTRE-VILLE	Arr,1	Agence de Régulation des Postes et Communications E. ARPCE
6	28412 DU 19/04/2019	Plle(s) 02	Bloc 02	Section AE	Superficie 751,76m²	SIAFOUMOU	Arr,5	POUKOUTA Victor Prosper
7	29439 DU 12/11/2020	Plle(s) 02 bis	Bloc 27 Ter	Section BP	Superficie 400,00m²	E. P. LUMUMBA	Arr,1	SALABIAKOU MVOUAMA Frédéric
8	29308 DU 14/09/2020	Plles(s) 03	Bloc 278	Section BN	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr,6	KOMBELLY-DA Ruisseau Des Merveilles
9	25849 DU 19/02/2016	Plle(s) 04 bis	Bloc 72	Section BL	Superficie 375,00m²	NGOYO	Arr,6	NZABA Jean Paul
10	22896 DU 18/09/2013	Plle(s) 06	Bloc 93	Section BL	Superficie 400,00m²	NGOYO	Arr,6	EPOUX LOEMBE
11	29516 DU 23/12/2020	Plle(s) 02 bis	Bloc 95	Section BI	Superficie 320,07m²	TCHIMANI	Arr,6	BABEDISSA Jean
12	29165 DU 23/07/2020	Plle(s) 08	Bloc 74	Section X	Superficie 150,00m²	MOUYONDZI	Arr,3	MOSSENGUE-MBELET Franck, Issanga-Issah R.
13	28799 DU 07/11/2019	Plle(s) 09 et 11	Bloc 38 bis	Section BP Suite	Superficie 800,00m²	MPITA	Arr,1	Issanga Issah S
14	29182 DU 29/07/2020	plle(s) 02	Bloc 149	Section ACF	Superficie 500,00m²	Vindoulou	Arr,4	Enfants MPIKA KALA Brice
15	29043 DU 17/06/2019	Plle(s) 186 bis	Bloc /	Section J	Superficie 269,62m²	MPITA	Arr,1	Mbemba Milebo; Gamiye F;Gamiye mbouete; Gamiye mpembe
16	29430 DU 09/11/2020	Plle(s) 01	Bloc 247	Section BM	Superficie 412,50m²	NGOYO	Arr,6	QUENUM Jean Patrick
17	27495 DU 13/12/2017	plle(s) 856	Bloc /	Section M	Superficie 1457,78m²	E. P. LUMUMBA	Arr,1	DEBERTH Aubin Serge
18	24079 DU 01/09/2014	plle(s) 04	Bloc 10	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr6	DRAMERA SEKOU Fodie
19	28107 DU 09/10/2018	plle(s) 06	Bloc 30	Section BP	Superficie 840,00m²	MPITA	Arr ,1	Mme SENDE née BABELA BATALENO Reine Victoire Estelle
20	27913 DU 18/06/2018	Plle(s) 02	Bloc 63	Section BM	Superficie 492,59m²	NGOYO	Arr 6	KANZA Ambroisine
21	28321 DU 20/02/2019	plle(s) 01 et 03	Bloc 18	Section BM	Superficie 1000,00m²	NGOYO	Arr, 6	NZOUSSI MOUSSOUNDA Linaud Prince
22	29061 DU 22/06/2020	Plle(s) 06	Bloc 113	Section BY 5èm T	Superficie 400,00m²	COTE MATEVE	Arr,6	MALONGA Jean Richard Paterne
23	29442 DU 17/11/2020	Plle(s) 04	Bloc 68	Section AB	Superficie 250,00m²	SONGOLO	Arr,5	ATTOH Pierre Alain
24	26047 DU 18/05/2016	Plle(s) 05	Bloc 11	Section BY1T	Superficie 250,00m²	COTE MATEVE	Arr,6	MBAMA NGAPORO OSSOUALA
25	26525 DU 27/10/2016	Plle(s) 21 bis	Bloc 88	Section BF	Superficie 334,81 m²	MPAKA	Arr,6	LUKONGO BANZOUZI NUMBE Jackson Alpha
26	29127 DU 14/07/2020	Plle(s) 01	Bloc 76	Section BS	Superficie 400,00m²	E. P. LUMUMBA	Arr,1	BOUNGOU NDELIKA Michel
27	29118 DU 10/07/2020	Plle(s) 14 bis	Bloc 131	Section L	Superficie180,32m²	E. P. LUMUMBA	Arr,1	MPASSI Pierre
28	26938 DU 15/05/2017	plle(s) 01	Bloc 43	Section Bp suite	Superficie 580,00m²	E. P. LUMUMBA	Arr,1	MBOKO Jean Paul
29	29363 DU 07/10/2020	Plle(s) 01; 02; 03; 04; 05; 08; 09; 10; 11; 12	Bloc 107	Section /	Superficie 4680,03m²	NGOYO	Arr,6	OBITA IVIGHA Claudette BESSOVI SOSSA Isidore
30	28931 DU 25/02/2020	Plle(s) 07	Bloc 55 bis	Section BP Suite	Superficie 500,00m²	E. P. LUMUMBA	Arr,1	Mme SOUFFO MADIUM Cyrris Horcella

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de bureau

Fait à Pointe-Noire, 21 juin 2021

Yvon Faustin Magloire OKEMBA

VIE DES PARTIS

Bonaventure Mbaya réintègre l'UDR-Mwinda

Président du parti Convergence citoyenne, Bonaventure Mbaya a décidé de réintégrer l'UDR-Mwinda, le parti fondé par André Milongo en 1992 et dont il fut le premier secrétaire. Un acte qui officialise la dynamique de réconciliation au sein de cette formation politique, affiliée à l'opposition. La cérémonie qui a scellé ce retour a eu lieu au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), le samedi 10 juillet dernier, en présence de Guy Romain Kinfoussia, président de l'UDR-MWINDA.

Guy Romain Kinfoussia (à g.) remettant un exemplaire de documents fondamentaux à Bonaventure Mbaya (au milieu)

Dans son allocution, Bonaventure Mbaya a parlé de cet acte comme d'une marque insigne de démocratie: *«Il s'agit, pour nous, d'un événement qui devra nous permettre le soulagement de cette soif de la restauration de la démocratie et du changement de la gouvernance nationale que nous avons longuement souhaité, dans le désespoir d'un avenir douteux, avec un horizon confus. Ce groupement permettra à chacun de nous de relever sa tête et de reprendre la marche démocratique engagée, pendant la transition en 1992 dans ce grand désert, et qui nous amènera certainement à la terre promise»*, a-t-il déclaré.

Et d'ajouter qu'il a longtemps attendu un tel moment. Bonaventure Mbaya a remercié Guy Romain Kinfouassia, pour cette initiative et a adressé ses félicitations aux organisateurs de cet événement qui, selon lui, *«doit engager, à n'en point douter, la réhabilitation de la vision de notre très cher regretté grand leader André Milongo, dans son rôle et ses missions, au sein de notre pays».*

Pour lui, la fusion ou le regroupement de la Convergence citoyenne avec l'URD-Mwinda, réengage la matérialisation de la volonté d'André Milongo et de Bernard Kolélas d'être unis ensemble, dans la vie politique nationale…A partir d'aujourd'hui, les militants et sympathisants de la Convergence citoyenne pourront se réunir avec ceux de l'UDR-Mwinda pour réactiver et relancer cette dynamique unitaire qui avait déjà permis un premier regroupement à travers la création de l'UDH-YUKI», a indiqué Bonaventure Mbaya.

Un échantillon des nouveaux adhérents

Et de préciser: *«la démocratie et l'avenir de notre politique sont en jeu et nous devons unir nos forces pour mettre fin à la violence et au désordre de la gouvernance nationale».*

Romain Kinfoussia, par contre, a parlé de l'intégration collective des ex-membres de la Convergence citoyenne à l'UDR-Mwinda. *«Vous serez désormais nos camarades au sein de l'UDR-Mwinda. J'ai l'immense plaisir de vous souhaiter une cordiale et fraternelle bienvenue parmi nous. Vous allez élargir et renforcer nos équipes pour mieux affronter les défis de demain. L'Union pour la Démocratie et la République sera désormais votre unique parti. Vous intégrer un parti inscrit à l'opposition et reconnu de tous pour ses idées et sa ligne politique, la social-démocratie. L'UDR-Mwinda travaille à l'émergence d'un vivre-ensemble en paix avec comme instrument, le dialogue de bonne intelligence»*, a-t-il rappelé.

Votre arrivée, a-t-il poursuivi, *«va amplifier notre capacité de proposition alternative au discours ambiant»*. Romain Kinfoussia a rappelé que la vie d'un parti est régie par des statuts et un règlement intérieur dont des copies ont-été remises aux nouveaux adhérents. *«J'ai une grande confiance en la sincérité de votre engagement et en votre fidélité aux principes légués par le président fondateur André Milongo: être honnête et humble, agir dans la transparence, exiger le travail bien fait, respecter la parole donnée, respecter l'opinion du voisin, soutenir et aider les femmes, encadrer les jeunes, avoir le souci des personnes vulnérables. Vous contribuerez ainsi au rayonnement du parti en consolidant les structures de base essentielles dans lesquelles vous évoluerez. Alors, une fois encore, je vous souhaite très bonne arrivée chez vous»*, a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Complot

Levons d'emblée l'équivoque: nous ne sommes pas parmi ceux qui tergiversent sur la vaccination. Il faut se faire vacciner contre la COVID-19, au vu de tous les bienfaits que les vaccins actuellement disponibles nous apportent. Ainsi que ne cessent de le répéter les praticiens, entre les avantages de la vaccination et ses inconvénients réels ou supposés, il n'y a pas match. Il faut se faire vacciner !

Mais, constatons ensemble que ce message simple se heurte à de très épaisses obstructions. Elles viennent de milieux aussi divers que les conspirationnistes, les cercles philosophiques, le monde de la science elle-même, des altruistes au-proclamés... C'est un entrelacs de fausses vérités qui fondent aujourd'hui sur les vaccins, avec un seul objectif: empêcher leur diffusion par tous les moyens! Et il n'est plus rare de voir des hésitations et des doutes naître, même chez les personnes les mieux préparées.

«J'ai pris ma première dose, mais on me dit que c'est la deuxième qui est la plus terrible», proclamait ce jour-là une vendeuse. *«Vous savez quoi: tous les Présidents africains qui ont émis des doutes sur la véracité du coronavirus sont morts, éliminés !»*. Et de citer pêle-mêle le Président Nkurunziza du Burundi, Magufuli de Tanzanie. Ces derniers jours, ces réseaux sociaux ont même ajouté à la liste de leurs prétendues preuves l'assassinat du président haïtien Jovenel Moïse, abattu parce qu'il s'était placé contre des lobbies épidémiologistes!

En un mot, comme en cent: nous avons à faire face à une terrible épidémie. L'opposer à d'autres pandémies persistantes (et qui n'ont pas encore trouvé des vaccins, comme le Sida) pour justifier un prétendu complot mondial est tout simplement absurde. Dans le silence de nos hôpitaux, des gens meurent de cette maladie. Le nier c'est préparer le terrain à sa non-éradication. Parler d'un complot ourdi pour l'élimination de la race noire, c'est faire injure aux vrais complots de par le monde.

Albert S. MIANZOUKOUTA

COOPERATION

Le 14 juillet à Brazza

La communauté française de Brazzaville a fêté, comme de tradition, en unisson avec leur pays, la journée du 14 juillet qui marque leur fête nationale. Dans la matinée, à la résidence de La Case de Gaulle, l'ambassadeur François Barateau a rencontré une dizaine de journalistes de la place pour un point sur la coopération française avec le Congo et ses perspectives.

Il s'agit d'une relation historique d'une grande intensité, a-t-il relevé ; elle se donne à voir dans des domaines aussi variés que la santé, l'environnement et le climat, la diversification de l'économie, la jeunesse et la culture, la sécurité maritime, la formation, le renforcement des capacités de la société civile ou encore l'accompagnement du Congo dans ses efforts pour une meilleure gouvernance et une meilleure gestion de son économie et de ses finances.

Dans la soirée, toujours dans le merveilleux et historique cadre de la Case de Gaulle, M. Barateau a offert un cocktail d'amitié à un nombre restreint d'invités, la pandémie de la Covid-19 contraignant aujourd'hui de restreindre les foules. Parmi ces invités, le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger Jean-Claude Gakosso, et sa collègue de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Mme Arlette Soudan-Nonault.

Des invités autour de l'ambassadeur de France, François Barateau

Dans son mot de circonstance, l'ambassadeur Barateau a réitéré la volonté de son pays de cheminer aux côtés du Congo et d'affronter ensemble les défis du temps. Ces défis sont nouveaux, ils sont aussi anciens, tel celui du devoir de mémoire, dans le sillage de la reconnaissance par la France, il y a 20 ans, de l'esclavage comme crime contre l'humanité. *«Au Congo, les traces de ce riche et terrible passé s'estompent avec le temps. Déjà engagée dans la sauvegarde des archives nationales, la France est prête, si la partie congolaise l'estime opportun, à travailler avec elle à l'élaboration d'un projet structuré, réaliste et ambitieux d'éco-tourisme mémoriel, construit autour de Loango et de Savorgnan de Brazza, devant permettre d'affirmer la place du Congo sur la carte de l'histoire mondiale».*

L'ambassadeur a conclu son mot, après l'énumération des nombreux domaines d'intervention de la coopération française au Congo, autant de chantiers pour un avenir profitable et sûr. *«C'est sur cet engagement d'un ami loyal, attentionné, compréhensif et respectueux, mais aussi exigeant, responsable et fier des valeurs qui le fondent, que je clôturerai mon propos», a dit le diplomate avant de lever* son verre et de trinquer à l'amitié franco-congolaise.

A.S.M.

IN MEMORIAM

16 juillet 1988 – 16 juillet 2021, il y a 33 ans qu'il plut au Très-Haut de rappeler à Lui, Elisabeth YOUNGUI, une fervente chrétienne, membre de la Schola Populaire de la Paroisse Saint-Esprit de Moungali.

Ce jour 16 juillet 2021, à travers les canaux extrasensoriels de la puissante et inaltérable fibre maternelle, tes enfants : Eric Aimé KOUIZOULOU, Adélaïde KOUIZOULOU-KIABELO (à tes côtés, allongée au pays de nos immortels), Jean-De-Dieu Blaise NKOUIZOULOU et Patricia Lysine Flore NKOUKA, te disent en chœur : *«Maman, tu étais une perle, une grande dame dotée d'un petit supplément d'âme. En toi, Eve et Adam ont merveilleusement coexisté. Devant les hommes, tu savais imposer ton autorité quand t'étreignait l'appel de la responsabilité. Par ton altruisme, ton courage, ton sens élevé de la famille, mais aussi ta fermeté devant la bêtise, ad vitam æternam, tu resteras pour nous un modèle».*

LOISIRS

Tourisme et hôtellerie doivent vendre l'image du pays par leur professionnalisme

Depuis sa nomination à la tête du département du Tourisme et des loisirs, la ministre Destinée Hermella Doukaga initie des rencontres avec les partenaires privilégiés qui vont l'accompagner dans ce secteur. Le 8 juillet 2021, elle a parlé aux propriétaires et gestionnaires des agences de voyage et du tourisme de Brazzaville.

Cette rencontre est axée sur deux volets: *«une prise de contact pour mieux nous connaître, de façon que nous puissions parler le même langage et regardions dans la même direction; une action pédagogique pour vous rappeler les missions qui sont les vôtres, mais aussi, mettre à votre disposition l'arsenal juridique qui régit le secteur du tourisme, et vous exhortez à vous y conformer dans notre intérêt commun»*, a souligné la ministre Doukaga.

Destinée Hermella Doukaga

Les propriétaires et gestionnaires des agences de voyage et du tourisme

Les agences de voyages, a-t-elle précisé, doivent s'arrimer aux exigences qu'imposent cette profession. Outre la vente des billets et autres activités connexes, elles sont conviées à s'inscrire dans l'élaboration et la valorisation des circuits touristiques pour vendre la destination Congo. *«Ces produits aussi compétitifs soient-ils, doivent répondre aux exigences du marché. L'action pédagogique consiste aussi à vous rappeler que vous êtes, avant tout les professionnels du secteur, ce qui dénote l'obligation de vous conformer à la règlementation en vigueur».*

La ministre Doukaga a invité ceux qui ne sont pas encore dans les normes à se mettre en règle dans l'exercice de leurs activités sous peine de préjudices. *«Chaque acteur est tenu d'acquérir ces autorisations auprès des directions générales du tourisme et celle des loisirs d'ici au 31 août 2021, date butoir de la mesure de sensibilisation. Le Tourisme et l'hôtellerie sont un enjeu majeur pour chacun de nous et pour notre pays, et doivent être bien circonscrits».*

«C'est à travers la qualité de vos services, vos politiques commerciales et d'attractivités, conformément à la loi que le visiteur du pays, se fera un premier jugement du niveau de l'hospitalité du Congo. Vous avez cette exigence permanente de l'excellence et de compétitivité pour que soient solidifier les bases de notre collaboration. C'est dans ce même esprit que nous vous avons adressé une circulaire vous invitant à vous conformer à la règlementation en matière de délivrance des autorisations d'exploitations», a-t-elle dit.

La rigueur et le professionnalisme auxquels nous vous appelons, a-t-elle relevé, La ministre Doukaga a rassuré les partenaires de la disponibilité de son département à recevoir par écrit, leurs suggestions, interrogations. Elle s'est dite ouverte au dialogue.

A.P. MASSAMBA

DEPARTEMENT DU NIARI

Nouveaux engagements pour de nouvelles conquêtes

Le département du Niari s'engage dans une nouvelle dynamique pour triompher lors des futures échéances au plan politique. Avec une nouvelle vision, ses filles et fils parmi lesquels l'actuel ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine public Pierre Mabiala, le département s'oriente vers de nouvelles ambitions en vue de fédérer avec tout le monde, y compris ceux de la diaspora. Récemment, sur les 70 nouveaux adhérents au Parti congolais du travail (PCT), il y en avait au moins résidant en France, Jean Bosco Mouanda dont la déclaration a retenu l'attention.

Jean Bosco Mouanda recevant l'écharpe du parti des mains de Gabriel Ondongo

Lors du Conseil fédéral du Parti congolais du travail, parti au pouvoir tenu le samedi 26 juin 2021 à Dolisie, les filles et fils du Niari ont bâti une feuille de route pour placer leur département au haut niveau de la scène nationale. C'était au cours d'une cérémonie sous l'égide du ministre d'Etat Pierre Mabiala, membre du Bureau politique du PCT, qui a réuni des cadres du parti au nombre desquels Gabriel Ondongo, secrétaire permanent, chargé à l'organisation, Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso, maire de Dolisie, Juste Bernadin Gavet, secrétaire du Conseil consultatif de la jeunesse.

Pendant ces assises qui ont permis aux cadres du Niari de redéfinir un certain nombre de principes fondamentaux, Jean Bosco Mouanda natif de ce département résidant en France à cette occasion a signifié aux participants la manière dont les natifs du Niari en général et de Dolisie en particulier œuvrent au rayonnement de leur département et de leur ville, à partir de la France. A l'issue de cette rencontre, il a déclaré son adhésion au PCT. Son mot a été fortement salué et retenu l'attention de l'assistance. *«Depuis la France notre seconde patrie, nous suivons avec beaucoup d'intérêt et d'attention la situation sociopolitique de notre pays. L'élection présidentielle qui a eu lieu les 17 et 21 mars 2021 a été un moment important pour tous les fils et filles du Congo, y compris ceux résidant en France dont je fais partie»,* a dit Jean Bosco Mouanda.

Le nouveau membre du PCT a également indiqué que, *«comme toutes les forces vives du pays, certains Congolais de France comme nous, se sont mobilisés pour la campagne ayant abouti à cette victoire». «Ici au niveau de Dolisie»*, a-t-il poursuivi, *«cette mobilisation s'est traduite par notre forte implication et notre dévouement. Nous avons été encadrés par l'actuel ministre d'Etat, le camarade Pierre Mabiala, qui a mis à contribution tous ceux qui ont saisi l'intérêt de cette bonne cause».*

Jean Bosco Mouanda a par ailleurs salué la marche actuelle du pays qui vient d'être doté d'une nouvelle équipe gouvernementale conduite par Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement qu'il a félicité pour ses nouvelles fonctions. Puis, il a dévoilé les motivations qui l'ont conduit à prendre la décision de rejoindre le parti au pouvoir.

L'adhésion des 70 nouveaux membres du PCT a été le point culminant de cette rencontre fédérale des filles et fils du Niari dans la capitale de l'or vert.

A.G.NGOUMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/ECG/DG/2021

POUR L'ACQUISITION DE SWITCH & ROUTEURS

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture de switch et routeurs.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3è étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 20 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Vaccin obligatoire pour tous les cadres et agents

***«Se protéger, pour protéger les autres»*. C'est dans cette logique que le ministre d'Etat Firmin Ayessa a procédé mardi 7 juillet dernier au lancement de l'opération de dépistage contre le coronavirus, pour tous les cadres et agents du ministère, et toutes les structures sous-tutelles.**

Firmin Ayessa se faisant dépister

Cette opération de dépistage fait suite à la réunion de la Coordination nationale contre la COVID-19 du mercredi 30 juin dernier.

Conscient de ce qu'un peuple malade ne peut bien produire, le ministre d'Etat, de la Fonction publique, du travail et de l sécurité sociale a mobilisé les cadres et agents de son ministère pour un dépistage systématique contre le coronavirus. L'appel a été aussi lancé à tous les cadres et agents des autres ministères à se faire dépister. *«Ne pas attendre les voyages pour chercher à se faire dépister. Chacun de nous doit connaître son statut»*, a indiqué Firmin Ayessa.

«Pour le moment, c'est le dépistage, c'est la bouée de sauvetage, notre seule planche de salut», a-t-il affirmé, en insistant sur le respect des mesures barrières. Le ministre d'Etat a exhorté tous ceux qui sont encore hésitants: le vaccin ne tue pas, *«il nous protège. Il faut le dire à tous»,* a-t-il conseillé.

Pascal-Azad DOKO

L'OBSERVATOIRE CONGOLAIS DES DROITS DE L'HOMME (OCDH)

Trésor Nzila Kendet révoqué

L'Observatoire congolais de droits de l'homme (OCDH) a désormais un nouveau directeur exécutif en la personne de M. Georges Nguila, qui remplace à cette fonction M. Trésor Chadon Nzila Kendet, au terme d'une délibération du Conseil d'administration de cette organisation que préside M. Parfait Moukoko.

Trésor Chadon Nzila Kendet

«Cette décision de révocation de l'ancien directeur M. Trésor Nzila découle des vives préoccupations du Conseil d'administration de l'OCDH, réuni en session extraordinaire les 29 et 30 juin 2021, sur le management de plus en plus opaque et chaotique de l'organisation ainsi que sur le constat accablant et avéré de manque de capacités prospectives, de proactivité et d'innovation.

Selon le Conseil d'administration de l'OCDH, cette situation éloignait de plus en plus l'organisation d'autres grands défis du moment en matière des droits humains et de gouvernance démocratique en République du Congo.

M. Goerges Nguila, le nouveau directeur exécutif de l'OCDH, est écrivain, diplômé en sciences politiques et membre de première heure de cette organisation de défense et de promotion des droits de l'homme créée le 4 mars 1994 à Brazzaville.

Il a été depuis lors directeur départemental de l'antenne OCDH de Pointe-Noire, couvrant les départements du Kouilou et de Pointe-Noire. Il aura pour adjoint, M. Roger Abonguélé», explique le communique de presse, signé par Ghislain Germain Ayina, chargé de la communication.

BACCALAUREAT GENERAL 2021

Un réseau de fraudeurs démantelé au centre de Kintélé

Ils sont 93097 candidats, au total, répartis dans 246 centres à affronter, depuis le 13 juillet dernier, les épreuves écrites du baccalauréat général. Pour se rendre compte du déroulement de cet examen, Jean Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, après l'avoir lancé au lycée Agostinho Néto, à Talangaï, dans le 6e arrondissement, a visité quatre autres centres à Brazzaville.

Les candidats au centre du lycée A.A Neto

Accompagné d'une forte délégation dont le Pr Louis Bakabadio, conseiller à l'éducation du Président de la République, les représentantes de l'UNESCO et de l'UNICEF au Congo, le chef du département de l'Enseignement général s'est rendu au complexe scolaire Gampo-Olilou-lycée de la Révolution, les écoles conventionnées catholiques Immaculée conception et Anne-Marie Javouhey. Le lycée Sébastien Mafouta a clos cette ronde. *«Notre bonheur est total pour cette première journée. Nous avons vu que tous les candidats ont trouvé chacun une place pour pouvoir compétir, mais nous allons attendre tout le reste dans quelques semaines»,* a-t-il déclaré.

Les cadenas électroniques, une innovation encore balbutiante

Outre les caméras placées dans une poignée de centres d'examen il y a deux ans, à l'instar du lycée Chaminade, le baccalauréat 2021 connaît une innovation. Il s'agit de l'instauration des cadenas électroniques et de traçage des malles. Il faut encore un peu de temps pour espérer avoir les résultats escomptés que cette technologie fonctionne à l'aide d'Internet et l'électricité. Deux défis qui ne sont pas encore relevés au Congo.

«Nous ne sommes pas réfractaires au progrès, au développement et à la science. Au contraire, nous sommes en train de travailler pour que l'année prochaine, ce ne soient pas seulement les malles qui soient sécurisées, mais aussi les enveloppes qui seront scellées d'un dispositif électronique et d'ouverture à distance pour certifier l'accès au sujet», a expliqué Jean Luc Mouthou.

fraude au premier jour des épreuves

Au centre de Kintélé, dans le Pool, un réseau de fraudeurs via le réseau social whatsapp, a été pris en flagrant délit ainsi que des candidats en possession de téléphones portables. Le ministre a saisi cette occasion pour interpeller les candidats à plus de responsabilité. *«Le temps de la fraude est passé, nous sommes au temps de la récompense au bout de l'effort et du travail intellectuel. Il n'y aura pas d'autres formes de réussite que celle qui passe par la valeur au travail»*, a lancé Jean Luc Mouthou.

Esperancia MBOSSA & Roland KOULOUNGOU *(Stagiaire)*

Coup d'oeil en biais

Procès renvoyés aux calendes grecques?

La Justice congolaise a lâché du lest en faisant retrouver l'air de la liberté à une poignée d'activistes des droits humains, parmi lesquels Alex Dzabana wa Ibacka (77 ans) dont l'état de santé est très précaire, et Chris Ndongui Ganga du mouvement ''Ras-le-Bol''. Ils étaient détenus depuis presque 4 mois pour *«atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat». «Liberté provisoire»,* d'après l'arrêt rendu en fin d'après-midi du mardi 13 juillet 2021 par le président de la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Brazzaville, Roger Justin Itsa. Elle répond à la demande introduite depuis le 6 avril dernier par l'avocat des activistes, Me Eric Yvon Ibouanga. Pour bon nombre d'analystes, aucune information n'étant donnée sur la tenue des procès, *«généralement dans le cas d'espèce, puisqu'ils n'ont été ni jugés ni condamnés, la liberté provisoire se transforme souvent en abandon pur et simple des poursuites. Il s'agirait donc d'une liberté définitive»*. On attend de voir.

Dossier libyen: on en reparle au Congo

D'après un journal confidentiel paraissant à Paris, le président congolais Denis Sassou-Nguesso aurait reçu le jeudi 15 juillet 2021 le président du Conseil présidentiel libyen Mohammed al-Manfi. *«Une visite de deux jours, préparée par le courtier en diplomatie privée et intime du président congolais Jean-Yves Ollivier»*. En donnant l'information, ce journal insinue que le diplomate en question se démène pour aider son ami à revenir dans le dossier libyen.

COVID-19: un variant déroutant qui panique Brazzaville

Le variant Delta sévit durement dans la capitale de la République Démocratique du Congo (RDC) voisine, où des rapports indiquent qu'il a été détecté dans 79% des échantillons. Identifié dans 15 autres pays d'Afrique, il est le plus dangereux et sa transmissibilité est évaluée entre 30% et 60%, selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Pour éviter que le terrible variant ne traverse la rive droite du fleuve Congo, les autorités de Brazzaville ont décidé, le jeudi 8 juillet dernier, de durcir les restrictions de traversée entre Kinshasa et Brazzaville.

Fonction publique: vers réellement la fin de la récréation?

Le Gouvernement pense avoir trouvé une parade à l'absentéisme et à l'affairisme appelés anti-valeurs, qui battent leur plein dans l'administration publique : le recensement biométrique. Sur le modèle mis en œuvre dans le secteur de l'Enseignement primaire et secondaire à l'époque où l'actuel Premier ministre était le titulaire du département ministériel. Le Gouvernement ambitionne de l'étendre à l'ensemble des services administratifs, ce qui pourrait, entre autres, mettre fin au mal qui gangrène l'administration publique. Le séjour à l'intérieur du pays d'Anatole Collinet Makosso a montré que la récréation n'est pas encore finie dans l'administration. Certains analystes pensent que le changement ne va pas se produire que dans les cinq ans à venir. *«Sans sanction exemplaire et sans salaire régulier, surtout dans l'hinterland où les fonctionnaires ne percevraient pas leurs salaires au même rythme que leurs collègues de Brazzaville ou de Pointe-Noire, il n'y a pas de quoi espérer changer les mentalités dans l'administration publique où les gens sont obligés de se débrouiller pour joindre les deux bouts»*, expliquent-ils.

SOPECO: volte-face des syndicalistes!

Les syndicalistes de la Société des postes et d'épargne du Congo (SOPECO) avaient accepté de faire partie du Comité de crise créé dans leur entreprise pour donner une chance au dialogue social. Une expérience amère, affirment-ils dans une déclaration. Les salaires ne tombant toujours pas comme souhaité, ils ont désavoué le Comité après avoir fait le constat que les choses n'avancent pas. Et ils menacent de relancer la grève.

Raffinerie de Pointe-Noire: on accélère le chantier

Selon une source, le ministre congolais des Hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua, aurait délivré le premier agrément de son mandat à la société Atlantique Pétrochimie, filiale du chinois BFDI, chargée de construire la nouvelle raffinerie de Pointe-Noire. Il veut croire au projet fantôme du chinois BFDI», commente la source. Depuis la pose de la première pierre en février dernier, le projet n'a pas avancé.

Règlement de comptes ou suicide?

Les habitants d'un quartier de Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, se sont réveillés sur une nouvelle terrifiante la semaine passée et ne comprennent pas ce qui s'est passé : la découverte de deux corps. Il s'agit de ceux d'un couple à leur domicile, rue Tsaba. Assassinat ou suicide? Les interrogations demeurent.

«Le développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ENTREPRENEURIAT

Cent jeunes femmes en formation aux métiers du numérique

La Fondation MTN Congo a procédé, mardi 29 juin dernier à Brazzaville, au lancement officiel de la formation de 100 jeunes femmes en bureautique et en infographie. La cérémonie de lancement de cette formation dénommée «Une femme, une formation qualifiante», qui durera 6 mois, a été présidée par Prisca Lomouel, directrice générale par intérim de MTN Congo. C'était en présence des ministres Inès Nefer Bertille Ingani en charge de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, et de Léon Juste Ibombo, des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique. La formation est dispensée par le centre de formation Congo technologie.

Les officiels posant avec les participants

La directrice générale par intérim de MTN estime qu'*«en sa qualité de compagnie citoyenne, MTN Congo a pour souci d'accompagner le Gouvernement congolais dans le défilement de la réalisation du projet de société du chef de l'Etat congolais».* Pour elle, l'autonomisation des femmes faisant partie des priorités des objectifs de développement durable, celle-ci constitue un enjeu économique majeur pour la société congolaise. C'est dans cette perspective que l'initiative *«Un projet, une femme, une qualification»* a été mise en place, pour contribuer à réduire l'écart des compétences pour offrir ainsi les mêmes chances d'emploi et d'entrepreneuriat aux femmes et aux hommes.

L'annonce de cette formation prévue dans un premier temps uniquement à Brazzaville, mais qui s'étendra au fil des années à travers le pays, a suscité un véritable engouement. En l'espace de trois jours, MTN Congo a pu recevoir 5800 dossiers de candidature (CV). Ce qui *«marque le grand désir qu'ont les femmes congolaises à l'apprentissage et au renforcement de leurs compétences»*, a souligné Prisca Lomouel. Après une présélection, 1000 femmes ont été reçues et entendues par les équipes de la société MTN et 100 d'entre elles ont été retenues pour être les pionnières de ce projet.

Les bénéficiaires ont exprimé leur reconnaissance: *«Nous sommes très heureuses de cette opportunité que nous offre la Fondation MTN Congo, de compléter nos compétences. Une belle opportunité, car c'est une main généreuse qui nous a été tendue alors que nous ne l'attendions pas».*

Pour la ministre Inès Nefer Bertille Ingani, *«cette formation contribue à améliorer la condition de la femme».* Et le ministre Léon Juste Ibombo qui a lancé la formation a assuré: *«on réduit la fracture genre du numérique».*

Marcellin MOUZITA

QUI ME REPONDRA ?

Comment aider les veuves à connaître et à défendre leurs droits?

Gaspard NKOUNKOU (Bacongo, Brazzaville)

DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

Le Gouvernement entend transformer l'essentiel du bois congolais sur place

Pour être en phase avec le nouveau code forestier promulgué en juillet 2020 et sortir le Congo du marasme économique, le Gouvernement entreprend des voies et moyens pour développer la deuxième et troisième transformation du bois au Congo. Les propositions y relatives ont fait l'objet d'un atelier de validation organisé le 1er juillet dernier à Brazzaville, sous la houlette de Emile Ouosso, ministre des Zones économiques spéciales et de la diversification économique, représentant Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière. En présence de ses collègues Nicéphore Fylla Saint Eudes du Développement industriel et Ludovic Ngatsé délégué au Budget.

Avec une industrie dominée par des unités de première transformation telles les scieries, les usines de déroulage, de tranchage et dont la production est spécialement dédiée à l'exportation, le secteur forestier congolais n'apporte aucunement la valeur ajoutée attendue par les pouvoirs publics. Au contraire, il créé des emplois à l'étranger au détriment des jeunes congolais.

Pour inverser la tendance, le Congo a reçu un financement de la Banque Africaine de développement (BAD) à travers le Projet d'appui au Climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêts/bois (PACIGOF). Celui-ci a mené l'étude pour la proposition de réformes et mesures de promotion des 2èmes et 3èmes transformations du bois consistant à dégager les possibilités de développer une industrie de transformation secondaire.

Les officiels à l'ouverture de l'atelier

Plus d'une trentaine de mesures ont été suggérées par le cabinet FRM Ingénierie, pour réduire considérablement l'exportation des grumes et par conséquent promouvoir la transformation du bois au plan local.

Ces mesures d'essences fiscalo-douanières, commerciales voire culturelles vont de l'exonération fiscale sur les biens et équipements de transformation du bois à l'achat public des produits artisanaux, en passant par le soutien aux petites et moyennes entreprises du secteur, notamment en y apportant divers financements. *«La mise en œuvre de cette réforme majeure nécessite un environnement habilitant au sein duquel les zones économiques spéciales, les politiques publiques de promotion du secteur privé et d'encadrement des PME, des PMI et du secteur informel, joueront un rôle prépondérant»,* a déclaré le ministre des Zones économiques spéciales à l'ouverture de l'atelier.

Il s'agit également pour l'Etat de montrer l'exemple en achetant des tables bancs, le mobilier de bureaux ou d'autres équipements des services publics auprès des artisans locaux, et non d'importer des produits forestiers des pays d'Asie ou d'Amérique, a indiqué un artisan.

Ces mesures permettront, ont déclaré les experts, de réduire le déséquilibre macroéconomique et surtout d'améliorer la place du Congo dans les échanges internationaux. *«Le Gouvernement du Congo cherche à sortir du cercle vicieux des matières premières avec lesquelles notre pays s'insère de manière inégale dans les échanges internationaux. Nous ne voulons plus exporter nos emplois, nos valeurs ajoutées, toute notre richesse de manière brute»*, a renchérit le ministre Emile Ouosso.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

COOPÉRATION

Après leur formation à Suzhou en Chine, les étudiants rentrent au bercail

Dans le cadre de la mise en œuvre de la coopération décentralisée, issue du jumelage entre les villes de Pointe-Noire et de Suzhou, près de Shangaï, trois étudiants ont bénéficié d'une formation de trois ans en Chine. Ils sont allés se former dans le domaine agropastoral, spécialement sur les nouvelles techniques du maraîchage. Ces trois étudiants sont de retour. Le 30 juin dernier, ils ont été présentés auprès de Jean-François Kando, député maire de la ville de Pointe-Noire, en présence des membres du bureau exécutif et aux administrateurs-maires de la commune de Pointe-Noire.

L'accord de partenariat stratégique entre la République du Congo et la République populaire de Chine pour Pointe-Noire a été signé en 2016 par les deux Chefs d'Etat, Xi Jinping et Denis Sassou-Nguesso, et prévoit, entre autres, une formation dans le domaine agropastoral. Les étudiants de la ville de Pointe-Noire ont été les premiers bénéficiaires de cet accord pour un cycle de trois ans, chaque fois renouvelable.

Les étudiants sont deux garçons et une fille: Samantha Sita-Dumas, Charly Monguia et Paterne Makaya, un bon exemple à suivre pour les autres étudiants et, surtout, un travail a accompli pour le maire de la ville de Pointe-Noire. Ces étudiants ont été gradués le 4 juin dernier en présence de leurs parents.

Le deuxième secrétaire du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, Louis Gabriel Missatou, a remercié les autorités de la ville de Suzhou ainsi que les responsables de l'Institut agropastoral pour leur hospitalité et pour le soutien particulier qu'ils ont porté aux étudiants pendant le confinement, au premier semestre 2020.

«Comme pour dire à nos autorités, au premier chef Denis Sassou N'guesso, président de la République, pour qui l'agriculture au sens large constitue le nucléon de son projet de société «ensemble poursuivons la marche», que Pointe-Noire était déjà dans la vision, vision pour l'avenir. Car n'eut été le déclenchement inopiné de la crise sanitaire induite par la pandémie à coronavirus COVID-19, un autre groupe de jeunes étudiants de Pointe-Noire serait déjà parti vous remplacer pour bénéficier même formation», a indiqué Louis Gabriel Missatou.

Jean François Kando félicitant les trois étudiants

Au nom des étudiants finalistes, Samantha Sita-Dumas a estimé que cette formation leur a permis de consolider leurs connaissances et d'en développer des nouvelles techniques du maraîchage. *«Au terme des trois années passées en Chine pour une formation à l'Institut agropastoral de Suzhou, les sentiments qui prédominent en nous sont la reconnaissance et la joie. Reconnaissance envers notre pays en général et particulièrement au conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, à ses dirigeants et à nos parents, sans lesquels nous n'y serions jamais arrivés. Elle nous aura, en outre, au travers d'expériences nouvelles, porté à élargir notre rapport au monde. Nous vous assurons de notre total dévouement et de notre impatience à nous investir dans la mise en application des connaissances acquises pour faire aboutir les objectifs fixés par le maire de Pointe-Noire en matière d'agropastorale, en espérant que nous saurons nous montrer dignes de l'estime et de la confiance que la collectivité porte sur nous, avec l'intime conviction que pour y arriver il n'y a d'autre solution que l'excellence».*

Le député maire de la ville de Pointe-Noire a félicité les étudiants, tout en leur promettant un accompagnement afin de mettre en pratique les connaissances acquises après la formation.

Madocie Déogratias MONGO

RD CONGO-BURUNDI

Réchauffement des relations diplomatiques

Arrivé, le lundi 12 juillet dernier à Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo (RDC), pour une visite d'Etat de deux jours, le Président burundais Evariste Ndayishimiye a rencontré son homologue congolais, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, mardi 13 juillet. Au menu de cette visite, plusieurs questions abordées et des accords signés.

Evariste Ndayishimiye et Félix Tshisekedi pendant leur tête-à-tête

Cela fait suite aux rencontres de bon voisinage lancées par le chef de l'Etat congolais depuis des semaines. Durant son séjour dans l'Est, le Président Félix Tshisekedi avait eu des entretiens avec les Présidents Yoweri Museveni de l'Ouganda et Paul Kagame du Rwanda. Après cinq années d'isolement, du côté du Président burundais, il est question actuellement de manifester son ouverture vers le monde extérieur. De même, il y a l'adhésion de la RD Congo à la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est. C'est dans cette perspective que Félix Tshisekedi avait déjà rencontré les Présidents ougandais et rwandais. A l'instar de ces deux homologues, le chef de l'Etat congolais avec le burundais Ndayishimiye devraient signer toute une série d'accords commerciaux et relatifs aux infrastructures.

Cette visite d'Etat s'est inscrite dans le cadre du renforcement des relations d'amitié, de fraternité et de coopération qui existent entre les deux pays, et renforcées par la volonté des deux chefs d'Etat. Les deux chefs d'Etat ont aussi évoqué les questions d'intérêt commun, et cette visite a abouti à la signature de plusieurs accords de coopération dont le mémorandum d'entente concerne le projet conjoint de développement d'un chemin de fer à l'écartement standard. Il s'agit de la construction du chemin de fer entre Gitega et Kindu, sur une ligne qui doit permettre l'évacuation de produits jusqu'à Uvinza en Tanzanie était aussi à l'ordre du jour. Sans oublier, celle de la relance de la Commission mixte de coopération bilatérale qui ne s'est pas réunie depuis longtemps.

Pendant leurs entretiens, les deux chefs d'Etat ont en outre, abordé la question de la situation sécuritaire à l'Est de la RD Congo. Il existe toujours des groupes armés hostiles à Bujumbura, leur présence attise les conflits intercommunautaires sur les hauts plateaux du Sud-Kivu. L'armée burundaise a été plusieurs fois signalée dans l'Est du Congo depuis l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi. Cela a été mentionné dans un rapport du groupe d'experts de l'ONU, publié en janvier 2020.

La question des réfugiés a aussi été évoquée. Actuellement, malgré les opérations de rapatriement volontaire effectué l'année dernière, la RD Congo compte encore 45.000 réfugiés burundais. Présentement, il existe deux fois plus de réfugiés congolais au Burundi. Au terme de cette visite, la partie burundaise a envisagé la visite prochaine du Président congolais au Burundi.

Alain-Patrick MASSAMBA

AFRIQUE DU SUD

Des violences après l'arrestation de Zuma

Au moins 72 morts dans les violences qui ont éclaté à la suite de l'incarcération de l'ancien Président Jacob Zuma. Ces violences ont débuté vendredi 9 juillet dernier dans la région du Kwazulu-Natal, son fief. Elles se sont étendues jusqu'à Johannesbourg. *«Les agences des forces de l'ordre redoublent d'efforts, pour stopper la violence et accroître leur déploiement sur le terrain»,* a fait savoir Bheki, ministre de l'Intérieur, lors d'une conférence de presse conjointe avec les différents acteurs de la sécurité du pays. Ces violences sont couplées au pillage systématique des magasins et autres.

Au-delà des forces légales déployées dont l'armée, les autorités ont annoncé impliquer des entreprises de sécurité privées. Dans son discours rendu public à la télévision, l'actuel président Ramaphosa a

L'interpellation de Jacob Zuma a occasionné des soulèvements dans le peuple

souligné le caractère inédit de ces violences depuis l'avènement de la démocratie post-apartheid.

Outre les cas de décès, il est aussi à déplorer l'arrestation d'au moins 750 personnes. Essentiellement dans la province de Kwazulu-Natal et de Rauteng. Les enquêtes sont en cours pour établir les responsabilités. *«Les instigateurs de la violence ne seront pas épargnés»,* promet le ministre de la Police. Entre temps, l'ancien chef de l'Etat rumine ces 15 mois d'emprisonnement.

Gaule D'AMBERT

ALGERIE-NIGER

Accord dans différents domaines

Une visite de travail et d'amitié a été effectuée à Alger par le Président nigérien Mohamed Bazoum. Au cours d'une conférence de presse commune, mercredi 14 juillet, ce dernier avec son homologue algérien Abdelmadjid Tebboune, s'est déclaré «en accord complet sur tous les domaines abordés» avec son homologue.

Mohamed Bazoum s'entrentenant avec Ramtane Lamamra

D'après Mohamed Bazoum, les échanges avec Alger ont été fructueux et féconds. Une grande impulsion entre voisins dans le cadre d'un dispositif de coordination, porté côté algérien par Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères, ancien homologue direct de Mohamed Bazoum quand lui-même était le chef de la diplomatie de Niamey.

A Alger, plusieurs thèmes ont été abordés par les deux délégations, à commencer par la coopération sécuritaire. Abdelmadjid Tebboune a souligné que, *«nous sommes parvenus à un accord dans ce domaine. Durant son séjour, le président nigérien a visité une usine de fabrication d'équipements militaires. Parmi les autres points abordés sur le plan de la coopération par Mohamed Bazoum, loin de l'Algérie, à l'extrême-est du Niger, «c'est celui d'un programme que le Niger a engagé dans la région de Diffa qui consiste à ramener toutes les populations déplacées depuis l'année 2015. Nous avons besoin de deux types d'assistance, une assistance d'urgence humanitaire, mais aussi une assistance en vue du relèvement économique de la région de Diffa, frontalière du Nigeria»*, a-t-il précisé.

Les deux délégations ont également évoqué le projet Nigal, ce gazoduc devant passer par le Niger pour relier la côte sud du Nigeria à la côte nord de l'Algérie. Un projet porté en partie par la Sonatrach, société algérienne qui a des permis d'exploration pétrolière au Niger. Autre point abordé, la frontière avec l'Algérie. Le Président nigérien a demandé à ce qu'elle soit rouverte totalement et définitivement. C'est depuis mars 2020 que les passagers sont contraints sur décision algérienne, officiellement en raison de la pandémie. La demande a été acceptée par Alger. Abdelmadjid Tebboune a annoncé ainsi la réouverture totale pour les passages des produits nigériens et algériens.

S'agissant de la question des travailleurs nigériens en Algérie, Abdelmadjid Tebboune a affirmé que, *«nous sommes d'accord pour nous entendre sur une politique claire sur ce sujet»*, a-t-il souligné.

A.P MASSAMBA

Tarifs d'abonnement

Congo	
6 mois	
Retrait sur place: 15.600	
Expédié: 23.400	
1 an	
Retrait sur place: 31.200	
Expédié: 46.800	
France, Afrique Francophone	
91 Euros	182 Euros
Autres pays d'Afrique	
96 Euros	
192 Euros	
Europe	
96 Euros	
192 Euros	
Amérique-Asie	
100 Euros	
200 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotairel@gmail.com

«SINOPEC INTERNATIONAL PETROLEUM SERVICE CONGO»
En sigle S.I.P.S.C
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
CAPITAL: 1 000 000 FRANCS CFA
Siège social: 197, Avenue Stéphane Tchichelle, Centre-ville, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du quinze juin deux mil vingt et un, enregistré le dix-huit juin de la même année, Folio 111/44 n0 4290, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SINOPEC INTERNATIONAL PETROLEUM SERVICE CONGO SARL. U.

Aux termes dudit procès-verbal, l'associée unique a, au titre des résolutions, décidé de:

-Transférer le siège social anciennement établi à Pointe-Noire, immeuble Wing Wah, 167, sis à l'Avenue Emmanuel Dadet, Centre-ville, désormais à Pointe-Noire, 197, Avenue Stéphane Tchichelle, Centre-ville ;

-Nommer Monsieur REN FUQIANG, en qualité de gérant, pour une durée de cinq (05) ans;

-Mettre à jour les statuts de ladite société, conformément aux dispositions impératives de l'OHADA.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 25 Juin 2021, sous le n° O CG-PNR-01-2021-D-00186.

Pour avis
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

BGFIBank,
C'est surtout vous.
merci

50 ANS 1971 2021
À vos côtés depuis 50 ans

BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

FETE PATRONALE DE LA PAROISSE LES SAINTS MARTYRS DE L'OUGANDA DE KINGOUARI

Mgr Anatole Milandou a béni le clocher paroissial

Le parvis de l'église Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Kingouari dans l'archidiocèse de Brazzaville a été le lieu retenu pour célébrer la messe commémorative de la fête patronale paroissiale présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. L'ordinaire du lieu a béni le clocher paroissial érigé grâce aux efforts des paroissiens et à la contribution des bienfaiteurs de divers rangs. C'était dimanche 13 juin 2021.

Mgr Anatole Milandou bénissant le clocher

Ont concélébré cette messe, les pères Begnito Mackaya, curé de la paroisse, Jean Constant Nganga Silaho, curé doyen du doyenné Saint Charles Lwanga, Arnaud Rodrigue Nganga, vicaire paroissial, les abbés Christophe Maboungou,, recteur du Grand séminaire Mgr Georges Firmin Singha, Godefroy Esther Biacel Locko, ancien curé de la paroisse à l'honneur et actuel curé de la paroisse Saint Alphonse Marie de Liguori de Kibina, Simplice Makambou, vicaire paroissial, Armel Nganga, fils de la paroisse et vicaire de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, certains curés des paroisses portant le nom d'un des saints Martyrs de l'Ouganda, etc.

Au début de la messe, exécutant le rite de bénédiction de la cloche, l'archevêque a rappelé son importance dans une communauté paroissiale. Le curé a eu le privilège de la faire tinter pour la première fois à l'issue de cette bénédiction.

C'est à M. Omer Malembé, vice-président du Conseil pastoral paroissial qu'a échu l'honneur de prononcer le mot de bienvenue. Avant tout, il a prié toute l'assemblée de bien vouloir se lever pour observer une minute de silence en mémoire des défunts de leur paroisse, notamment des membres du Conseil paroissial rappelés à Dieu et surtout, l'abbé Norbert Mbundzu, ancien curé de leur paroisse qui a aussi rejoint la maison du Père. Ensuite, il a souhaité la bienvenue à l'archevêque, au nom de l'équipe presbytérale et des deux conseils paroissiaux.

M. Tite Teka, fidèle laïc, a lu l'historique de la paroisse (voir ci-contre).

Dans son homélie prononcée alternativement en français et en lari (langue liturgique dans cette partie de l'archidiocèse de Brazzaville), Mgr Anatole Milandou a encouragé les paroissiens à s'investir davantage dans la construction de l'Eglise. Il les a félicités pour avoir posé une nouvelle cloche. Partant, il les a invités à faire montre de plus de générosité dans l'avenir afin de construire et d'achever d'autres œuvres pouvant servir à l'Eglise, pour la plus grande de Dieu et le salut du monde. De même, le prédicateur a exhorté les paroissiens à la persévérance dans la prière afin de demeurer d'authentiques témoins de l'amour et de la gloire de Dieu, partout où le besoin se fera sentir.

Père Begnito Mackaya

M. Omer Malembé

Après l'homélie a eu lieu la cérémonie nominale relative aux Saints Martyrs de l'Ouganda par le père Arnaud Rodrigue Nganga, accompagné de quelques laïques. De même les fidèles chrétiens ayant célébré leur anniversaire de naissance au cours de ce mois ont reçu une bénédiction accompagnée d'une bougie cierge.

Au cours de cette messe, le couple Moutsompa (Eugène Moutsompa et Suzane Bouesso) ayant totalisé 44 ans de mariage religieux, et 55 ans de vie commune, en cette circonstance solennelle, a reçu une bénédiction apostolique du Pape François pour le 40e anniversaire de leur mariage religieux, que l'archevêque leur a remise à cette occasion. Mgr Anatole Milandou a béni les époux qui ont renouvelé leur engagement matrimonial

Peu avant la consécration, père Casimir Moukouba, directeur diocésain de liturgie, a fait une mise au point particulière en signifiant que c'est le moment de lire les intentions de messe. *«Lorsque nous le faisons au début de la messe, cela est une erreur en liturgie. Aussi, on n'achète pas une intention de messe, mais l'argent que le chrétien donne est une offrande qui permet le bon fonctionnement de l'Eglise, c'est donc la contribution du chrétien à la bonne marche de l'Eglise.»,* a-t-il renchéri.

Vers la fin de la messe, le curé a prononcé le mot de remerciements à l'endroit de l'archevêque et de ses confrères prêtres. Il a aussi exprimé sa gratitude à l'endroit des paroissiens pour leur implication lors des travaux d'érection du clocher avec la cloche venue de Rennes en France, des couvents Franciscains à qui le curé a aussi témoigné sa reconnaissance.

L'archevêque de Brazzaville et les prêtres concélébrants

Intervenant en dernier lieu, Mgr Anatole Milandou a remercié le curé et l'équipe presbytérale, ainsi que toute la communauté paroissiale pour l'accueil dont il a fait l'objet.

Gislain Wilfrid BOUMBA

L'histoire de la paroisse

Après l'achat du terrain par la Schola populaire à M. Alphonse Bitsindou, propriétaire foncier, vers les années 1965-1966, la mission catholique de Kingouari deviendra l'annexe de la paroisse Saint Michel de Ngangouoni en septembre 1966. La première chapelle, en terre battue, sera construite en 1970 par l'abbé Le Borne, curé de la paroisse Saint Michel de Ngangouoni à l'époque. Pour faire vivre cette annexe, plusieurs prêtres provenant des séminaires (Saint Jean et Emile Biayenda), des paroisses Saint Michel de Ngangouoni et Ndona Marie de Mfilou venaient tour à tour célébrer l'eucharistie ensemble avec la communauté de Kingouari. A cette époque, les mouvements d'apostolat qui existaient sont : la Légion de Marie dirigée par feu Tata Mathurin Malonga, la Schola populaire dirigée par feu Tata Joseph Sounga, la chorale Zu Dia Nzambi dirigée par feu Tata Fidèle Madzouama. Dans le souci de dynamiser les activités paroissiales, l'annexe de Kingouari a connu des chrétiens engagés qui se sont donné corps et âme, parmi lesquels : feu Tata Joseph Sounga, feu Tata Joseph Nkeoua, feu Tata André Nkounkou, feu Tata Raoul Bibaki, feu Tata Alphonse Massoumou.

En 1980, cette annexe deviendra la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda, avec comme premier curé, le père Alphonse qui acheva les travaux de la chapelle en matériaux durables et construisit le presbytère au cours des années 1980-1985. A cette période, devenant paroisse, l'administration des sacrements se déroulait au sein de la paroisse et l'abbé Anatole Milandou, actuel archevêque de Brazzaville, administra le premier sacrement de baptême aux catéchumènes de cette paroisse. La clôture de la paroisse fut réalisée par le père Jean Guth. Après le père Alphonse, la paroisse a connu la succession des curés suivants : père Joe Laloux, 1985-1987; père Daniel Muff, 1987-1988; père Christian Berton, 1988-1990; abbé François Moutsamboté, 1990-1993 ; abbé Jean Bosco Lukelo Ndzundu, 1993-1998 (qui a construit la Grotte mariale en 1998); abbé Maurice Mbindi, 1998-1999 ; abbé Fortuné Sindza, 1998-2003 ; abbé Donatien Djambou, 2003-2010, avec comme réalisations : mise en place des poteaux et ceintures en vue d'élargir la chapelle, pose des dalettes et bancs en béton à la Grotte mariale, construction de la clôture de la Grotte, construction d'un bâtiment pour la permanence paroissiale; abbé Norbert Mbundzu, 2010-2016, fondateur de la chorale Les Saints Martyrs de l'Ouganda en 2011, avec comme réalisations : achèvement de l'élargissement de la chapelle, toiture de la chapelle, construction de la sacristie, construction des bureaux des prêtres, opération bancs de la chapelle, construction du bâtiment de l'école, lancement des toilettes modernes et enfin pose des carreaux à l'autel de l'église; abbé Ernest Ntunta, 2016-2018, avec comme réalisations: pose des carreaux dans l'église, toiture du bâtiment de l'école et élargissement d'un des bâtiments du presbytère ; abbé Godefroy Locko, 2018-2019, achat de l'ostensoir; père Begnito Mackaya, de 2019 à …., prêtre compatissant suivant les pas de ses prédécesseurs, a effectué comme réalisations: achèvement des toilettes modernes de la paroisse, pose du plafond de l'église, embellissement de l'église, du presbytère et de la paroisse, construction du nouveau tabernacle, construction du clocher et pose de la cloche, ainsi que la reconstruction du mur de la paroisse. Actuellement la paroisse compte vingt et trois mouvements d'apostolat dont huit mouvements des jeunes.

Nécrologie

Le Cardinal Laurent Monsengwo est entré dans la joie de son maître

Dans une circulaire datée du 12 juillet 2021, l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), relaye l'annonce officielle de l'Eglise qui est au Congo.

«Son Excellence Mgr Daniel Mizonzo, Evêque diocésain de Nkayi, Président de la Conférence épiscopale du Congo, a la profonde douleur de vous annoncer le décès de Son Eminence

Laurent Cardinal MONSENGWO-PASINYA, Archevêque émérite de Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC), survenu le dimanche 11 juillet 2021, à Versailles, en France.

En attendant la suite du programme de ses obsèques, veuillez porter dans vos ferventes prières l'âme de ce digne serviteur du Christ, sa famille biologique et tout l'archidiocèse de Kinshasa.»

Resquiescat in pace !

PROGRAMME DES FUNERAILLES DU CARDINAL LAURENT MONSENGWO PASINYA

Le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, archevêque métropolitain de Kinshasa, porte à la connaissance de tous les fidèles catholiques et de toutes les personnes de bonne volonté le programme suivant pour les obsèques le mercredi 21 juillet 2021 du Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya:

Du mardi 13 au vendredi 16 juillet:

Messes et prières dans les paroisses et communautés religieuses

Samedi 17 juillet:

Arrivée de la dépouille mortelle
9h: Arrivée de la dépouille mortelle
10h: Accueil de la dépouille mortelle à la cathédrale
12h: Dépôt de la dépouille mortelle à la morgue de l'Hôpital Saint Joseph

Mardi 20 juillet:

Célébration solennelle de l'eucharistie à l'esplanade du Palais du peuple
9h: Arrivée de la dépouille mortelle
9h30: Arrivée des officiels
10h30: Messe

Mercredi 21 juillet:

Inhumation
9h30: Messe + oraison funèbre + absoute + inhumation en la cathédrale Notre-Dame du Congo

N.B.: Quelques recommandations

1.Tous les jours à 17h:
Faire retentir les cloches dans toutes les paroisses pour inviter à la prière
2. Respect strict des gestes barrières (port correct des masques, lavement de mains, distanciation, se désinfecter régulièrement, etc)
3. Un livre des condoléances sera ouvert à partir de jeudi à l'archevêché

Fait à Kinshasa, le 13 juillet 2021

Abbé Georges NJILA J
Chancelier

PROGRAMME DES OBSEQUES DE M. D'OUTREMER MERCI DANDOU MALONGA

Date : lundi 19 juillet 2021
14h : arrivée de la dépouille mortelle en provenance de Pointe-Noire par le vol de Canadian Airlines et dépôt à la morgue du CHU
Mercredi 21 juillet 2021
10h : levée de corps
11h : départ pour le cimetière privé de Samba Alphonse
13h : inhumation
15h : retour et fin de la cérémonie.

CONFRERIE MGR AUGUSTE ROCH NKOUNKOU (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Bientôt, 40 ans du rappel à Dieu du prélat

Samedi 3 juillet 1982 – dimanche 3 juillet 2022

«La mèche qui fume s'enflammera-t-elle un jour pour éclairer la terre de Goma-tsétsé, où tant de missionnaires ont travaillé depuis 1908?»1

Chers frères et sœurs, prononcées dès l'arrivée de tata Nkounkou à Goma-tsétsé, ces paroles restent d'actualités. Evangélisée pendant trente ans (de 1908 à 1938), cette contrée est restée dix ans (de 1938 à 1948) sans prêtre jusqu'à l'arrivé de tata Nkounkou. Mgr Nkounkou au-delà des difficultés liées à son accueil, à son installation et à sa pastorale à Goma-tsétsé, il a réussi certes par la grâce de Dieu à *«enflammer cette mèche qui fumait»*, mais aussi par la grâce de ceux qui l'affectionnaient et qui étaient très proches de lui; *«Vous êtes venus me stimuler. Je vais continuer. Je vais travailler. Je crois que je ne reculerai plus devant les souffrances et les difficultés de mes ouailles. C'est ainsi que je vous prie, mes chers frères, de demander avec moi à Jésus, le grand prêtre qui voit tout, qu'il nous aide pour que nous arrivions à conduire son troupeau jusqu'à la Vie éternelle»*2 Mgr Nkounkou avait fait de Goma-tsétsé un centre spirituel d'une attraction sans pareil. Ceux qui en faisaient la découverte ne voulaient même plus s'en détacher. Ils s'y rendaient constamment et permanemment. Il est arrivé que les dimanches, deux messes soient nécessaires en raison du nombre des chrétiens qui allaient crescendo: une à 6h30 et une autre à 8h30.

Mgr Nkounkou faisait donc partie : *«de ces directeurs d'âme très attachants. Une fois qu'on l'a connu, on aimait le revoir. Et Mgr savait vous mettre à l'aise par ses points d'esprit. Il ne tarissait pas en humours et récits du passé où la mémoire des dates vous surprenait»*3 La pastorale menée par Tata Nkounkou à Goma-tsétsé a ouvert ce village à certains horizons qui jusqu' aujourd'hui, font que, Goma-tsétsé demeure une référence aussi bien sur le plan spirituel que sur le plan social. Il est spirituellement reconnu de partout comme une contrée qui abrite le Sanctuaire d'Afrique dédié à l'Archange Michel. Un sanctuaire naturel érigé sous les bois, dans une forêt jadis appelée la forêt hantée, où personne ne s'y rendait pour quoi que ce soit. On ne pouvait même pas manger tous les aliments naturels qui y poussaient par exemple les champignons… Mais depuis que cette forêt abrite la mission catholique, tous les aliments naturels sont consommés. Socialement, depuis 1948 (l'année où tata Nkounkou arrive à Goma-tsétsé) le secteur de Goma-tsétsé a connu grâce à Mgr Nkounkou la création d'une quinzaine d'écoles primaires dont les principales sont celles de: Goma-tsétsé, Mbanza-Nguéri, Kiélé-Ténard, Loumou, Djiri, Itatolo, Kibossi, Bantaba et Louwéto.

Mgr Auguste Roch Nkounkou

Quelques années après l'indépendance, il fera ériger le premier collège d'enseignement général de Goma-tsétsé. Pasteur intrépide de l'époque, tata Roch Auguste Nkounkou, soucieux de l'éducation et de l'avenir des enfants, fera sortir beaucoup de jeunes de la caverne de l'ignorance à la lumière de l'intelligence humaine et divine. Si nos pères fondateurs (spirituels et politiques) avaient le *«symbole»* (objet que l'on portait au cou constitué d'une matière répugnante et/ou à odeur nauséabonde) pour stimuler les élèves à bien assimiler leur éducation et rêver d'un avenir meilleur; Tata Nkounkou quant à lui avait le *«nsila nkuyu»* (une petite chicote faite de la peau d'un Hippopotame séchée et tressée, qui laissait des démangeaisons sur le corps après un fouet). Sa rigueur en matière d'éducation a fait de lui le curé de la discipline. *«Autant d'admirables réalisations que son cœur plein d'humilité, qualifiait de peu de choses. Néanmoins, pour ceux et celles qui savent apprécier les efforts des pionniers où des bâtisseurs modestes, ce sont ces choses-là qui lui ont valu à juste titre, au fil des années, une incontestable renommée à Goma-tsétsé.»*4

Ceux qui ont bénéficié de sa présence et de ses compétences, après quelques années, ont exulté de joie en ces termes : *«Monseigneur! Voici autour de votre auguste personne, vos anciens élèves qui au soir de leur vie, viennent manifester leur reconnaissance à l'auteur et l'artisan à qui ils doivent ce qu'ils sont. Chaînon important de leur éducation, vous avez marqué d'une pierre inaltérable la personnalité de chacun d'eux. Votre zèle dans cette éducation a d'autant plus édifié que tous, tant que nous sommes, avons suivi au cours de notre vie, votre exemple d'endurance et d'abnégation. Monseigneur, soyez en remercié et que le Ciel vous tende l'aile afin que vous continuiez à nous servir comme modèle. Notre joie est grande de vous retrouver et de nous retrouver. Grande aussi est notre fierté de vous savoir notre Maitre, celui qui a guidé nos premiers pas, celui que nous avons toujours consulté quand parfois le ciel de notre course était sombre. Nous vous en savons gré, Monseigneur, et trouvez ici, à travers mon humble propos, l'expression de gratitude de tous vos anciens élèves. Nous prions le Seigneur qu'il vous garde longtemps, nous permettant ainsi de venir boire de temps en temps - si pas souvent, à votre source limpide. C'est notre vœu le plus ardent.»* 5

Cependant, après une exubérance d'évènements considérables et dévastateurs qu'a connu et secoué notre pays notamment le Pool (1998-2002-2016), Goma-tsétsé demeure de nos jours dans un éclairage scintillant et latent.

Célébrer le quarantième anniversaire du rappel à Dieu de Mgr Auguste Roch Nkounkou, père fondateur de la mission de Goma-tsétsé, c'est entrevoir et attiser cette flamme pour redonner au village et à la mission catholique de Goma-tsétsé un nouveau souffle de vie évangélique couronné d'Espérance après tant de perturbation et d'instabilité sociale.

Bientôt quarante ans, et alors !

Lors de ses 40 ans de sacerdoce célébrés à Goma-tsétsé le 22 juin 1978, et autour de ses nombreux cadets prêtres, Mgr Nkounkou s'exprimait en ces termes: *«C'est la trente unième année que je passe ici à Goma-tsétsé. Je suis ignorant de ce qui se passe, de la nouveauté, de tout. De temps en temps des confrères viennent me voir. Mais aujourd'hui c'est une joie. Voyez-vous, quand les vieux parents voient leurs enfants devenus de grands hommes, qui font de bonnes choses, ils s'en réjouissent. Et cette année voilà que je fête mes 40 ans de vie sacerdotale au milieu de mes frères que j'ai vu naître et qui sont devenus des prêtres.»*

Le quarantième anniversaire du rappel à Dieu de Tata Nkounkou que nous (la Confrérie Auguste Roch Nkounkou) souhaitons vivre et célébrer à Goma-tsétsé le dimanche 3 juillet 2022 au cours d'une messe, solennellement, sera une pincée de ferment qui fera lever la terre de Goma-tsétsé. Nourri par la foi en la résurrection, nous certifions et croyons que de là-haut, dans le ciel, comme le jour de ses 40 ans de vie sacerdotale en juin 1978, Tata Nkounkou se réjouira, et les anges avec lui, de voir ses 40 ans de vie dans la gloire du Père se célébrer majestueusement dans sa très chère mission, qu'il a tant aimée. Lui le doyen du clergé de Brazzaville avec l'abbé Eugene Nkakou.

Tout au long de cette année jubilaire consacrée à la mémoire de Mgr Auguste Roch Nkounkou (de juillet 2021 à juillet 2022), ayant tous, frères et sœurs, une pensée pieuse pour notre vénéré pasteur, doyen du clergé du vicariat apostolique de Brazzaville, père fondateur de la mission catholique de Goma-tsétsé, Sanctuaire d'Afrique dédié à l'Archange Michel.

***N.B:* Nous restons ouverts à toutes vos contributions et suggestions en vue de rehausser et d'enrichir de souvenirs émouvants l'auguste personne de Tata Nkounkou à l'orée de ses 40 ans du rappel à Dieu.**

Abbé Hennick MVILA
Aumônier diocésain de la Confrérie
Auguste Roch NKOUNKOU
Email : mvilahennick@gmail.Com;
Tel : 05.655.87.56 / 05.354.97.13

Notes

1 Philipe Bikoumou, Mgr A. R. Nkounkou, p. 30.
2 Extrait du discours de Mgr à l'endroit de ses cadets prêtres lors de ses quarante ans en juin 1978.
3 L'abbé Emmanuel Vindou, Semaine Africaine du 26 août au 1er sept 1982, p. 15.
4 Guy Menga, Auguste Nkounkou : curé de Goma-tsétsé, publication-OPMANK, pp 7-8.
5 Extrait du discours de ses anciens élèves lors des 43 ans de vie de prêtrise de Tata Nkounkou le 7 juin 1981.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET / DIRECTION GENERALE DES IMPÖTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE / BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE
N° 116/2021/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours.cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr./Dép	REQUERANTS
01	N° 60161 du 27/05/21	Section -, bloc 34, Plle 3, Sup.540, 00 m2	Quartier Case Barnier	Mfilou	NGOMA Brejnev Judicaél
02	N° 6162 du 27/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.1600, 00 m2	Village Ntoula	Pool	BITEMO Franck Sidney Chrysanthème
03	N° 6059 du 14/04/21	Section AB, bloc 65, Plle 5- 10, Sup.532, 00 m2	Avenue de la Corniche (Qtier Mansimou)	Madibou	FOUSSOUL née Eveline MANKOU N'TSIMBA
04	N° 6029 du 23/03/21	Section G, bloc 33, Plle 8, Sup 231, 13 m2	22, Rue Mangounza (ex Surcouf)	Bacongo	FINA Nige Palepha
05	N° 3762 du 30/12/16	Section C3, bloc -68, Plle 2, Sup.264, 46 m2	54, Rue des Palmiers	Makélékélé	IBARA Jessy
06	N° 3248 du 08/03/16	Section F, bloc 34, Plle 7 bis (ex 5), Sup.98, 97 m2	48, Rue Nkounka Matiabou (ex rue Archambault)	Bacongo	BOMBE Anaclet
07	N° 6061 du 15/04/21	Section BH, bloc 90, Plles 5 -11, Sup. 780,89 m2	Rue Loulendo Pierre (Qtier Madibou)	Madibou	MILANDOU KODIA Marie Landry
08	N° 6089 du 03/05/21	Section C3, bloc 33, Plle 6bis, Sup.125, 18 m2	10, Rue Météo Dzoumouna	Makélékélé	N'KOUNKOU MATONDO Ravel Athel
09	N° 5975 du 05/02/21	Section C2, bloc 40, Plls 10, Sup.323, 29 m2	38, Rue Ngoma Louis (Mpissa)	Bacongo	MBIZI KOUENDELA Alain Claude Edouard
10	N° 6177 du 09/06/21	Section E, bloc 89 (ex 36), Plle 3, Sup.291, 15 m2	28, Rue Matouta Jean (ex Jolly)	Bacongo	Flore Edwige AYAYOS
11	N°6200 du 30/06/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.400,00 m2	Nganga-Lingolo (Lousséké)	Pool	NKAKOU Elvis Bienvenu
12	N° 5952 du 25/01/21	Section AM, bloc 81, Plle 6 bis, Sup 130,50 m2	02, Avenue Mayama (Q. 701 Kibouendé)	Mfilou	LOUBA BAYI Tyfaine Bennie
13	N° 6108 du 07/05/21	Section AN2, bloc153, Plle 1, Sup.323, 57 m2	07, Rue Mfouati (Qtier Kibouendé)	Mfilou	NZELI OUTOU
14	N° 6198 du 29/06/21	Section -, bloc -, Plle - , Sup.372, 00 m2	Quartier université	Pool	BILOU Yann Elohim
15	N° 6197 du 29/06/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.230, 00 m2	Quartier université	Pool	BILOU Yann Elohim
16	N° 5567 du 24/07/20	Section AE, bloc 54, Plle 9, Sup.407, 56 m2	05, Rue Kibouilou Pascal (Q. Mansimou)	Madibou	KAKY Léonce Alban et KAKY née NKOUKA NGAMBA
17	N° 5666 du 11/09/20	Section BK, bloc 86, Plle 14, Sup.384,84 m2	Rue de la Source (Qtier Mbouono)	Madibou	Fleur Gladys Estelle
18	N° 5979 du 10/02/21	Section F, bloc 152 (ex 110 a), Plle 13 (ex 6), Sup. 364,53 m2	123, Rue Nkéoua Joseph (ex Rue Ampère)	Bacongo	SOUAKA Christian Geraud Adélphe
19	N° 6150 du 20/05/21	Section AS2, bloc 59, Plle 5 , Sup.379, 58 m2	Avenue Bayoula Thomas	Madibou	ALIMA KAMARA Derline
20	N° 5938 du 15/01/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup 380, 05 m2	Nganga-Lingolo	Pool	MALELA NZOBADILA Eve Alexia
21	N° 5939 du 15 /01/21	Section-, bloc -, Plle -, Sup., 378, 46 m2	Nganga-Lingolo	Pool	NZOUMBA Clarisse
22	N° 4483 du 28/08/18	Section B2, bloc 81, Plle 21, Sup.411, 34 m2	56, Rue Kimbenza	Makélékélé	N'SIMBA Dieudonné Société Civile Immobilière « Albert & Françoise »
23	N° 5604 du 17/08/20	Section AS, bloc 75, Plle 13, Sup.399, 62 m2	25, Rue Talansi Pascal (Mayanga)	Madibou	Enfants MAKOUANGOU: - MKOUANGOU M'bayi Kenn Guy-Roland; -MAKOUANGOU Sikou Malongo Gaëlle ; -MAKOUANGOU Erwann Alain Régis ; -MAKOUANGOU Aurianne Frédérique Flora
24	N° 6034 du 26/03/21	Section G, bloc 128, Plle 5, Sup.177, 16 m2	15 bis, Rue MBALA Prosper	Bacongo	AKONGUINA MBOUALE Nathalie
25	N° 5744 du 15/10/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.438, 09 m2	Rue Mouanda M. (Q.Itsali Cité des 17)	Mfilou	TSOUMOU MBANI Picketh Bienvenue
26	N° 6095 du 04/05/21	Section G, bloc 83, Plle 11, Sup.292, 81 m2	77, Rue Jules Grévy (Qtier Bacongo)	Bacongo	OKONGO OLOUKA née YENGO Astride Géraldine
27	N° 5929 du 07/01/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.192, 56 m2	Rue Mingui Samuel (Qtier Nganga-Lingolo)	Pool	MINGUI Samuel
28	N° 6049 du 13/04/21	Section BI, bloc 73, Plle 15, Sup.387, 86 m2	26, Rue Nganga F. (Qtier Madibou)	Madibou	MABONZO Eunic Olsen ; -MABONZO Eunice Leslie ; -SAMBA MABONZO Alida Gines
29	N° 6050 du 13/04/21	Section AM, bloc 110, Plle 13, Sup.383 ,85 m2	Rue Moutabala (Qtier Moutabala)	Mfilou	MABONZO Eunic Olsen ; -MABONZO Eunice Leslie ; -SAMBA MABONZO Alida Gines
30	N° 6185 du 18/06/21	Section F, bloc 51, Plle 4, Sup.202, 67 m2	80, Rue Lamy	Bacongo	MAKITA Chantal

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière.

Pour l'Insertion légale
Brigitte OKOLA
Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 12 juillet 2021

AGRICULTURE

Des maraîchers formés à fournir des légumes et fruits de qualité

Le Projet d'amélioration de revenus des techniques agricoles à travers le développement des filières durables, et le renforcement de la société civile congolaise (PAMTAC-B II) a lancé en janvier 2018 des formations qui se sont achevées pour la première phase en février 2021. Près d'un demi-millier de personnes en ont bénéficié. Pour la deuxième phase, 449 maraîchers et transformateurs ont été formés, parmi eux 40 transformateurs, 409 maraîchers de la ceinture verte de Brazzaville, de la Commune urbaine de Kintelé et de la Sous-préfecture de l'île Mbamou. Ceux-ci ont reçu, au cours d'une cérémonie vendredi 25 juin dernier à Brazzaville, leurs attestations.

Une séquence de la remise des attestations

Parmi les coopératives accompagnées et formées par le projet, deux sont lauréates du concours de microprojets lancé il y a peu: ''Pouvoir germinatif'' et ''Téléma'' de Kinsoundi. Elles ont bénéficié d'un financement de 350.000 F.CFA pour débuter leur expérience dans l'élevage des ovins, des caprins et de volailles.

Les 449 acteurs ont malgré la pandémie de COVID-19 persévéré trois ans durant. Grâce à des équipes rôdées, ils ont bénéficié d'une formation de qualité. L'équipe agro les a formés dans les pratiques agro-écologiques, et l'équipe de transfo, dans les pratiques d'hygiène de la conservation des produits.

Ainsi, forts des techniques nécessaires acquises, ils sont désormais capables de nourrir les Congolais dans de très bonnes conditions en mettant sur le marché des légumes sains pour les maraîchers, et de jus de toutes sortes pour les transformateurs.

Les formations ont été animées conjointement par AGRIDEEV, CJID et ESSOR, qui a pour bailleurs traditionnels l'Agence française de développement (AFD) et la Délégation de l'Union européenne.

L'administrateur-maire de Madibou, Alain Milandou, a invité les organisateurs à assister davantage les actifs agricoles et agropastoraux pour qu'ils tiennent le cap et continuent à garantir ce qui est devenu en quelque sorte une vocation à Madibou, puisque Madibou produit, ravitaille et est nourri par le secteur agricole.

Revenant sur les détails de toutes les formations organisées à travers le Projet PAMTAC-B, Ibrahim Mahamadou Ango, représentant d'ESSOR au Congo, a déclaré: *«Au bout de ces deux années de formation, nous poussons les acteurs à être dans des groupements d'intérêts économiques. La formation ne suffit pas, il faut un coaching individualisé, nous les accompagnons au quotidien en tenant compte de leurs problématiques. Des partenariats ont été noués, en vue d'augmenter la qualité et d'avoir une valeur ajoutée aux produits. L'idée est d'arrivée à un label made in Congo permettant aux producteurs d'avoir de la plus-value. Il faut aussi accompagner les producteurs en les formant dans l'érection des micro-projets et en organisant des concours des micro-projets pour que demain ils puissent aller vers des partenaires techniques et financiers leur permettant de mettre en œuvre leurs projets.»*

Pour accompagner les acteurs dans les stratégies de commercialisation, a-t-il poursuivi, une boutique a été mise en place. Mais, l'ambition est de construire trois boutiques d'ici à la fin de l'année pour la vente des produits locaux des maraîchers et des transformateurs.

Le représentant d'ESSOR au Congo a plaidé la cause des acteurs, en demandant aux autorités présentes de les accompagner à acquérir un espace pour ériger ces boutiques. Il a, en outre, réitéré l'engagement d'ESSOR et de ses partenaires à accompagner la commercialisation des produits locaux de bonne qualité. En attendant des acteurs, la baisse des importations des produits alimentaires au Congo, si ce n'est à Brazzaville.

Noëlle Ntsiessie-Kibounou, présidente du Groupement Makedika, a, au nom des acteurs, remercié les organisateurs pour cette formation. *«C'est un combat qui commence contre nous-mêmes, pour faire connaître nos produits et les vendre au prix qui convient»*, a-t-elle indiqué.

Edie-Paulette Nanda, entrepreneur en transformation agroalimentaire, a, quant à elle, loué ESSOR pour son travail, notamment son apport aux problèmes de conservation de son produit phare, la purée de piment douce et aromatisée.

Alain P. MASSAMBA

TORTURE

Informer l'opinion publique sur les droits humains au Congo

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a organisé, à l'occasion de la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture célébrée le 26 juin de chaque année, un atelier de sensibilisation à Brazzaville sous le thème: «Tous unis contre toutes formes de torture en République du Congo».

Objectifs de l'atelier: informer l'opinion publique sur la situation des droits humains, en particulier sur les actes de torture, traitements cruels, inhumains et dégradants en République du Congo et interpeler les autorités, afin de faire progresser la législation en se conformant à la convention ratifiée.

Sous la supervision de Monica Ngalula, l'OCDH et ses invités, une cinquantaine, au total, les victimes indirectes et directes, et les Organisations non-gouvernementales ont échangé sur des questions liées à la torture. Pour donner de la matière aux participants, un film a été projeté sur les affaires dont l'OCDH est partie civile devant les juridictions du pays, les actions menées et les résultats obtenus en faveur des victimes d'actes de torture.

Peu avant la projection, les participants, les responsables de l'OCDH ont présenté leur ONG, son objectif et ses actions menées en faveur des victimes de la violation des droits humains.

La présentation de la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture et les témoignages des victimes n'ont pas été en reste.

A l'issue de l'atelier, les participants ont recommandé aux autorités congolaises de condamner systématiquement et publiquement toutes violations avérées des droits humains liées à la torture et engager des poursuites contre les présumés auteurs pour mettre fin à l'impunité; d'instituer un Observatoire indépendant de prévention de la torture, pour garantir la présence d'organisations de défense des droits humains parmi ses membres, conformément à la Convention des Nations Unies contre la torture ratifiée par le Congo; d'organiser de façon régulière les sessions criminelles conformément aux dispositions légales et de revoir les dispositions légales concernant la levée des immunités des officiers de police judiciaire (OPJ) qui bloquent souvent l'avancement des dossiers.

Au groupe de travail des Nations unies contre la torture, à la FIDH et les autres organisations internationales, ils ont enjoint d'effectuer des missions inopinées au Congo, pour évaluer la situation des droits humains en milieu carcéral.

Gaule D'AMBERT

ENSEIGNEMENT

De l'urgence d'éradiquer la violence en milieu scolaire

Suite aux incidents enregistrés il y a quelques semaines au lycée Antonio Agostino Neto, dans le 6e arrondissement Talangaï, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean Luc Mouthou, y a effectué une visite le 15 juin dernier. Il était accompagné de l'administrateur-maire de cet arrondissement, Privat Frédéric Ndéké et du député de cette circonscription Isidore Lenga.

Le ministre a exprimé la volonté du Gouvernement d'arrêter ce phénomène et exhorté les élèves à la bonne conduite, car ils sont l'avenir du pays. En pédagogue, le ministre Mouthou, d'une salle à une autre, a invité les élèves à une réelle prise de conscience. *«C'est l'occasion pour nous d'attirer votre attention sur tous les efforts du Gouvernement à l'heure actuelle, sous l'impulsion du président de la République Denis Sassou Nguesso... Nous sommes donc tenus d'être au chevet de l'école, de jour comme de nuit pour apporter des solutions idoines pour votre développement personnel et celui de notre pays»*, a-t-il dit.

Pour que les enseignements se passent dans la quiétude dans cet établissement, en collaboration avec les autorités de cet arrondissement, la période de vacances sera mise à profit pour réfléchir sur la meilleure façon de construire une véritable paix au sein de ce lycée pour ne point perturber le climat de bon voisinage entre le CEG et l'école primaire qui l'environnent. *«Je voudrais compter sur votre engagement et votre responsabilité pour qu'ensemble nous puissions construire le destin du Congo»*, a-t-il déclaré.

Au sujet d'autres établissements où règne également la violence, le ministre a rassuré que des mesures sont en train d'être prises pour garantir un environnement scolaire apaisé propice aux apprenants. Il a également félicité et encouragé le corps enseignant pour l'accomplissement de la mission sacerdotale qui est la leur.

Le ministre Jean Luc Mouthou dans une salle au lycée A.A. Neto

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

AFRICA TAX & LEGAL SERVICES
En sigle 'ATLS'
B.P.: 1233, Pointe-Noire
RCCM: CG-PNR-01-2019-B16-00010

COFOR
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège Social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les cocotiers, Pointe-Noire
République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2019-B12-00062

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale Mixte du 10 Juin 2021 de la société CONGO FOREST PLANTATIONS, en sigle «COFOR», l'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société, malgré la perte constatée au cours de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que la société est tenue dans un délai maximum de 2 ans au plus tard après la clôture de l'exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit au plus tard à la clôture de l'exercice arrêté le 31 décembre 2023, de reconstituer les capitaux propres de la société à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le NO CGPNR-01-2021-D-00214, le 30 Juin 2021.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire, le 30 Juin 2021.

Pour avis.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/ECG/DG/2021

POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'AFFICHAGE DES TAUX ET PUBLICITES – EQUIPEMENTS DE PRESENTATION ET SONORISATION DE LA SALLE DE REUNION

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture et installation d'équipements ci-dessous:

- Equipements d'affichage dynamique des taux et de publicités;
- Equipements de présentation et de sonorisation pour la salle de réunion.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3è étage de l'immeuble de l'ARC centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace, moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 16 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/ECG/DG/2021

POUR L'ACQUISITION D'ORDINATEURS DE BUREAU ET PORTABLES

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture d'ordinateurs de bureau et portables.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3è étage de l'immeuble de l'ARC centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 16 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

RECHERCHE

''La culture démocratique au Congo-Brazzaville à travers le bihebdomadaire La Semaine Africaine''

C'est le thème d'une thèse de Doctorat unique de la formation doctorale à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines, présentée et soutenue par M. Ghislain-Roch Etsan, lundi 17 mai 2021 à Brazzaville. Pour laquelle, il a été déclaré admis avec mention : Très honorable. Sous la direction de Joseph Tonda (président), Pr à l'Université Omar Bongo du Gabon. Avec comme membres, Patrice Yengo, Pr à l'Ecole des Hautes études en Sciences Sociales (France), (rapporteur externe), du Pr Joseph Itoua (rapporteur interne), de Julien Bambi, Maître de Conférences (Examinateur) et de Régine Tchikaya Oboa, Maître de Conférences (Directrice de thèse), tous les trois venant de l'Université Marien Ngouabi.

Comptant 396 pages, subdivisés en trois parties: 1) la culture démocratique et personnalisation du pouvoir; 2) Démocratie, culture politique et conflits armés; 3) Culture démocratique, personnalisation du pouvoir et conflits armées, la présente étude montre que la République du Congo a connu, peu avant les indépendances, la démocratie pluraliste, notamment avec comme composante le multipartisme. La pratique politique a conduit au conflit armé de 1959 et à la révolution des 13, 14, 15 août 1963, le multipartisme fut condamné au profit du monopartisme jugé comme gage de l'amitié et de l'unité nationale. Le Congo expérimenta ainsi la démocratie populaire jusqu'à la Conférence nationale souveraine du 25 au 10 juin 1991. En effet, la démocratie pluraliste a été réinstaurée. Durant cette expérience démocratique, les élites (acteurs politiques et intellectuels) reconnaissent le peuple comme seul détenteur du pouvoir qui le délègue à travers des élections transparentes et

Dr Ghislain-Roch Etsan

équitables. Mais, cependant, ces élites n'ont pas changé de culture politique, la culture politique est restée celle du monopartisme. Elles ne représentent que leurs intérêts, ceux de leurs ethnies, de leurs régions (départements).

Cette culture démocratique des élites poursuit Ghislain-Roch Etsan n'a rien avoir avec la tradition africaine en général, congolaise en particulier d'une part qui véhicule les valeurs d'hospitalité, de partage, d'amour, de solidarité, où les normes ne sont pas écrites mais respectées. D'autre part, elle n'a rien avoir avec la culture occidentale où les acteurs respectent les principes démocratiques. C'est dire que la culture démocratique des élites congolaises relève de la tradition africaine réinventée et de la culture démocratique occidentale manipulée à leurs guides à des fins égoïstes.

Au terme de ce travail, il sied de retenir que depuis les indépendances, les africains en général et les Congolais en particulier ont mis en pratique les modèles de démocratie libérale et populaire empruntés aux pays d'Europe occidentale, orientale et à la Chine. Au lendemain des indépendances, la République du Congo a fait l'expérience de la démocratie pluraliste. La démocratie populaire ou le monopartisme a été instauré en 1964 jusqu'à la tenue de la Conférence nationale Souveraine du 25 février au 10 juin 1991 qui a permis au Congo de renouer avec la démocratie pluraliste.

Pour arriver au monopartisme tout comme au multipartisme, un débat s'était instauré dans le pays. Quant à la question du respect des principes, les élites ont affirmé que pendant la première expérience démocratique et le monopartisme, les principes démocratiques comme l'égalité, la liberté, la justice, le respect de chaque personne et de la vie de chaque citoyen n'ont pas été respectés. La Révolution des 13, 14, 15 août 1963 n'a pas résolu les problèmes des populations, mais plutôt assouvie les intérêts de quelques dirigeants. Les Constitutions qui ont régi les rapports entre les différents pouvoirs et les rapports entre les pouvoirs et les citoyens n'ont pas été respectés. L'argument maintes fois évoqué, est le fait que les Constitutions africaines sont fondantes parce qu'elles ne répondent pas aux réalités africaines.

Pour la deuxième expérience de la démocratie pluraliste post-Conférence nationale souveraine, il est à retenir que les élites reconnaissent que la démocratie est une culture politique qui reconnaît comme seul détenteur du pouvoir, le peuple. Elles admettent aussi que la démocratie est universelle, et a pour principes : le multipartisme, les libertés, le règne du droit, l'équilibre des pouvoirs, l'alternance au pouvoir, etc.

En somme, les prétendus ''démocrates'' ne traduisent pas dans leur comportement, les valeurs démocratiques qu'ils prétendent défendre. Du respect de la Constitution, il est à noter que les lois et règlements de la République sont violés par les gouvernants. Cette thèse constitue un ensemble très riche pour les sciences politiques en Afrique et pour l'étude du phénomène de démocratie en République du Congo. Mais, au sortir de cette analyse de nombreuses interrogations restent posées qui constituent de nouvelles pistes de recherches...

Alain-Patrick MASSAMBA

SOCIETE PIECES EQUIP AUTO CONGO
En sigle PEA CONGO
Société A Responsabilité Limitée au capital social de FCFA 1 000 000
Siège social : 81, Rue KOUANGA, Pointe-Noire dans la zone portuaire
BP : 671 Pointe-Noire RCCM-CG PNR /16 B 1049
République du Congo

Aux termes d'un Procès-verbal en date du 28 novembre 2020, l'Assemblée Générale Mixte de Société a approuvé les comptes de l'exercice 2019, dont le résultat est un bénéfice de FCFA 87 815 857, et a affecté ce résultat positif au compte de report à nouveau.

Après l'affectation dudit résultat, les capitaux propres restant négatifs et ayant absorbé le capital social, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de reconstituer les capitaux propres en augmentant le social de FCFA 1 151 000 000 par compensation des créances certaines, liquides et exigibles afin de rendre les capitaux propres positifs.

POUR AVIS

CABINET J2S CONSEIL
Jeannine SAGHI SANA
Conseil Juridique & Fiscal
Agrément CEMAC N° CF 054

SOCIETE PIECES EQUIP AUTO CONGO
En sigle PEA CONGO
Société A Responsabilité Limitée au capital social de FCFA 1 000 000
Siège social : Croisement de la rue NDJINJI et de l'avenue Marien N'GOUABI, Pointe-Noire dans la zone portuaire
BP : 671 Pointe-Noire RCCM-CG PNR /16 B 1049
République du Congo

Aux termes d'un Procès-verbal en date du 28 juin 2021, l'Assemblée Générale Mixte de Société :

- a approuvé les comptes de l'exercice 2020, dont le résultat est un bénéfice de FCFA 109 775 920, et a affecté ce résultat positif au compte de report à nouveau ;
- a ratifié l'extension d'activité par l'ouverture d'un Etablissement secondaire décidé par la Gérance en date du 17 mai 2021 ;
- a décidé de réduire le capital social à la somme de 374 000 000 de FCFA en apurant les pertes cumulées à hauteur de FCFA 778 000 000 rendant les capitaux propres positifs de FCFA 373 010 189 ;
- a décidé de transformer la forme actuelle de la société, une SARLU, en une société Anonyme avec Conseil d'Administration conformément aux dispositions des articles 374 et 375 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE ;
- a modifié, en conséquence, les statuts actuels par les statuts d'une SA avec Conseil d'Administration ayant pour effet la création des actions de valeur nominale de cent mille FCFA chacune, soit trois mille sept cent quarante actions, attribués aux actionnaires conformément à la Déclaration Notarié de Souscription et de Versement annexé audit procès-verbal.
- a nommé les premiers administrateurs en la personne de :
- la société PEA GABON, représentée par Monsieur Marc GAVINO ;
- Monsieur Marc GAVINO ;
- Monsieur Andréa GAVINO ;
- Madame Valérie GAVINO, née JEAN.

POUR AVIS
CABINET J2S CONSEIL
Jeannine SAGHI SANA
Conseil Juridique & Fiscal
Agrément CEMAC N° CF 054

ETUDE de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, notaire
46, avenue William GUYNET, Immeuble Galerie marchande de l'ARC,
1er étage, Centre-ville – Brazzaville ;
E-mail:lockochantal68@gmail.com/B.P.: 1542;
Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82
BRAZZAVILLE – REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEURGENERAL ET D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

«LA CONGOLAISE DES ROUTES», EN SIGLE «LCR» S.A
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de QUINZE MILLIONS (15 000 000) de francs CFA
dont le siège social est sis au n° 13 rue Malafou, Centre-ville, Brazzaville
(République du Congo)

Par procès-verbal en date du onze janvier deux mil vingt et un (11/01/2021), déposé au rang des minutes de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, en date du vingt avril deux mil vingt (20/04/2021), il a été nommé un nouveau Directeur Général et un nouveau Directeur Général Adjoint, à savoir:
1-Monsieur ZHANG Zhihui, Directeur Général;
2-Monsieur Jean Charles LHOMMÉE, Directeur Général Adjoint.
Nouveau numéro d'Identification Unique (NIU): M21000000187768E du 28 Juin 2021.

Pour avis,
Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA

SOCIETE PIECES EQUIP AUTO CONGO
En sigle PEA CONGO
Société A Responsabilité Limitée au capital social de FCFA 1 000 000
Siège social : 81, Rue KOUANGA, Pointe-Noire dans la zone portuaire
BP : 671 Pointe-Noire RCCM-CG PNR /16 B 1049
République du Congo

Aux termes d'un Procès-verbal en date du 20 décembre 2020 dûment enregistrés et timbrés, l'Assemblée Générale Mixte de Société :
-a approuvé les comptes des exercices 2017 et 2018 dont les résultats sont de FCFA :
* Pour l'exercice 2017 négatif : -772 910 158 ;
* Pour l'exercice 2018 positif : + 93 895 509 ;
- a affecté les résultats au compte de report à nouveau et après cette affectation des résultats, les capitaux propres devenus négatifs et ayant absorbé le capital social, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de continué l'activité malgré ces pertes en tenant en comptes des mesures sur la reconstitution des capitaux sur fonds propres.

POUR AVIS
CABINET J2S CONSEIL
Jeannine SAGHI SANA
Conseil Juridique & Fiscal
Agrément CEMAC N° CF 054

Maître Marie Benoîte MAYOUKOU BANIANGUINA
NOTAIRE
2032, avenue de l'OUA (Immeuble du 14 juin)
Makélékélé-Brazzaville (République du Congo)
Tél.: (242) 06 491 20 79//01 247 40 37

«GSP CORPORATION»
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 F. CFA, sise 5 bis, rue Mont-Fouari, Diata, Makélékélé, Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Marie Benoîte MAYOUKOU BANIANGUINA, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, en date du 18 mars 2021, enregistré au bureau des domaines et du timbre de Bacongo, à Brazzaville, le 24 mars 2021, statuts sous Folio 054/1, numéro 401, déclaration notariée de souscription et de versement sous Folio 054/2, numéro 402, il a été constitué une société commerciale ayant les caractéristiques ci-après:
Dénomination: GSP CORPORATION ;
Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée;
Capital social: UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA;
Siège social: 5 bis, rue Mont-Fouari, Diata, Makélékélé, Brazzaville (République du Congo);
Objet social: Mise à disposition du personnel; Prestation des services: équipement et entretien des bâtiments administratifs; Commerce général: import-export, location des véhicules, vente des fournitures de bureau, consommables informatiques, livraison et vente des matériaux de construction.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
Gérant statutaire: Monsieur Rodolphe Donald MOUKASSA MAMOUNA;
Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 06 avril 2021, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B12-00102.

POUR AVIS
Maître Marie Benoîte MAYOUKOU BANIANGUINA,
NOTAIRE.

Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA
Notaire, 55, rue Lénine, 2ème étage de l'immeuble situé en face de l'Hôtel le PATERNEL II (Croisement entre la rue Lénine et l'avenue de la Paix), Moungali, Brazzaville, République du Congo
Tél.: 05.717.83.45/06.624.43.07/E-mail: aymarbadika@yahoo.fr/aymarbadika@gmail.com

ANNONCE LEGALE

ESSENTIEL CDB
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège social: 11, rue Mana, quartier Moukondo, arrondissement 4 Moungali, Brazzaville.
RCCM: CG.BZV.01-2021-B13-00338

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 28 juin 2021, reçu par Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA, Notaire en la résidence de Brazzaville, dûment enregistré à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Poto-Poto, Brazzaville, le 29 juin 2021, sous Folio 115/5 Numéro 1481, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle;
Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
-La mise à disposition du personnel;- la location et la vente de véhicules; -la location des chaises, chapiteaux et autres articles; -la décoration sous toutes ses formes; -l'achat et la vente de tous articles s'y rattachant, et notamment des meubles, tissus, papiers peins, peintures, etc...;-l'importation de tous objets, produits/toutes matières de décoration; -l'ameublement et la décoration intérieure de tous immeubles, appartements, bureaux, installation de bureaux quelconques; -l'événementiel;-l'organisation des spectacles ; -le sponsoring et le mécénat ; -la publicité, Le marketing et le lobbying ; -l'import-export; -le commerce de détail en magasin non spécialisé (commerce général); -la prestation de services dans les domaines ci-dessus cités;
Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, la prise d'intérêts dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités financières, mobilières et immobilières susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement ;
Dénomination: la société a pour dénomination: ESSENTIEL CDB;
Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;
Siège social: le siège social est fixé: 11, rue Mana, quartier Moukondo, arrondissement 4 Moungali, Brazzaville, République du Congo ;
Capital social: le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées par l'associé unique, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 28 juin 2021 par Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA;
Gérance: aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 28 juin 2021 statuant dans le cadre de l'assemblée générale constitutive de la société ESSENTIEL CDB, Monsieur KAYEMBE-ILOUNGA Yannick Francis Etios a été nommé en qualité de gérant de la société ESSENTIEL CDB pour une durée indéterminée ;
Dépôt légal a été entrepris le 02 juillet 2021 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville ;
Immatriculation: la société ESSENTIEL CDB a été immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, le 02 juillet 2021 sous le nO CG-BZV-01-2021-B13-00338.

Pour insertion légale,
Maître Audrey Aymar
WOUMBI BADIKA

FOOTBALL DIASPORA

Les ''Sans pros'' des jeunesses ouest-africaines toujours flamboyants

Les communautés ouest-africaines ont créé leur tournoi de football qui se déroule chaque année à Brazzaville. Cette parade sportive, parrainée par Maître Weih Coule, représentant des jeunes Burkinabè au Congo, en est à sa 7e édition cette année. Une édition qui s'est donnée un vainqueur : FC Sans Pros, qui inscrit pour la troisième fois son nom au palmarès de la compétition.

Soucieux de renforcer leurs relations d'amitié et de fraternité, les ressortissants des pays de l'Afrique de l'ouest résidant au Congo avaient trouvé une activité sportive de grande envergure: le football. Cette année, la finale de leur tournoi s'est disputée le dimanche 11 juillet dernier au Stade Félix Eboué de Poto-Poto. FC Misse Etoile et Sans Pros étaient aux prises. La rencontre s'est soldée par un score de 2-1 en faveur de ''Sans pros''.

Le capitaine de ''Sans pros'' brandissant le trophée

Pourtant, les débuts ont été difficiles pour Sans Pros, incapable d'imposer son jeu face à l'équipe de Misse Etoile plus en verve. Heureusement la flamme d'Etoile n'a duré que le temps d'une rose. Au fil du temps, les poulains de Baba Dembélé (Coach de Sans Pro) se sont refaits et ont finalement pris le dessus. Deux buts inscrits par Baba Djambo (21e) et Galadio Siawara (32e) ont couronné leur domination.

FC Missé Etoile a accusé le coup, mais sans se laisser faire. Il avait semble-t-il encore assez d'énergie pour se relever et relever le défi. Aussi ont-ils réagi vigoureusement tant et si bien qu'à la 56e minute de jeu, est intervenue la réduction du score par Mohamed Konaré. Une lueur d'espoir. Malheureusement pour eux, les joueurs de Sans pros n'ont plus laissé leur cage être violée, jusqu'au dernier coup de sifflet final annonçant leur couronnement. Un tournoi qu'ils remportent pour la troisième fois, après les sacres de 2016 et 2019.

Des joueurs ont été distingués au terme du tournoi : Bakara Diawara (FC Sans Pros) désigné meilleur buteur du tournoi ; Baba Djambo (FC Sans Pros) élu meilleur joueur ; Baba Dembele (FC Sans Pros) sacré meilleur coach et Ouedraogo Bassiro (FC Burkina) qui a reçu la distinction du Fair-play.

Que dire de ce tournoi sinon que, débuté le 4 avril 2021, il s'est déroulé dans le calme et n'a connu aucun incident majeur. Signe de sportivité. Le rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine.

Roland KOULOUNGOU (Stagiaire) & WATV PRODUCTIONS

ARTS MARTIAUX

Congo Mat, champion de Pointe-Noire

Le club de karaté Congo Mat a remporté brillamment les championnats départementaux organisés les 24, 26 et 27 juin 2021 par la Ligue de karaté de Pointe-Noire.

Ces championnats concernaient les cadets, les juniors et les seniors en versions féminine et masculine. Ils ont eu lieu à l'esplanade du lycée technique Poaty Bernard pris d'assaut par des centaines d'inconditionnels.

L'équipe championne

Les cérémonies d'ouverture et de clôture étaient patronnées par Joseph Ndinga Biangou, directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire. A ses côtés, Louis Ondongo « Bazahibo », président de la FECOKA-AMA (Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires).

Une kyrielle d'arbitres (10 au total) venus de Brazzaville a renforcé le collège local. Quelques vétérans de l'art martial ont fait aussi le déplacement pour y assister. Prélude à ces championnats, les arbitres et les coaches ont bénéficié d'un stage de haut niveau animé par les experts de la commission nationale d'arbitrage de la fédération. Ainsi, pendant deux jours, les budokas de toutes les catégories des trois versions se sont donnés corps et âme en mouillant le kimono pour chercher une place de choix afin de figurer dans l'équipe départementale et participer au prochain championnat national pour intégrer les Diables rouges karaté.

La synthèse présentée par Pierre Pambou Tchicaya, secrétaire général adjoint de la ligue a donné les résultats suivants.

Kumité kata équipe : 1.Congo Mat. 2.ATC. Kumité équipe seniors : 1.Congo Mat. 2.Bushido. 3.Jestroy. 4. Okinawa. Meilleure athlète : Célestina Ngousse Koudédé. Révélation de l'année : Mangofo Koukel.

Pour améliorer tant soit peu les conditions de travail des karatékas de la ville océane, le président de la Fédération a doté la ligue de Pointe-Noire d'un tatami flambant neuf. La visite guidée du siège de la ligue, dans l'enceinte du Complexe sportif, a mis un terme à la cérémonie.

Equateur Denis NGUIMBI

JEAN-MICHEL MBONO ''SORCIER'' REPOND A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono ''Sorcier'', véritable légende vivante du ballon rond, les a répertoriées et y répond.

Que dites-vous sur l'encadrement médical des clubs en Afrique noire?

J.-M. MBONO: De plus en plus de charlatans investissent les bancs de touche et aires de jeu, se passant pour des soigneurs et autres kinés. Quid de l'exercice illégal de la médecine sévèrement réprimé sous d'autres cieux? Nous sommes toujours médusés et interloqués par l'incompétence et l'impéritie de ceux désignés par certains clubs pour faire office de soigneurs et du manque de préparation physico-diététique des joueurs. Que mangent-ils ? Combien de temps avant le match ont-ils fait la sieste ? Pourquoi s'écroulent-ils tous après 45 minutes de jeu ?

Comment peut-on prétendre être bienfaiteur des clubs, investir tant d'argent pour les constituer, faire signer des joueurs, leur donner des salaires et autres primes sans faire quoique ce soit pour préserver et entretenir ce potentiel. L'on pense à tout, même à budgétiser des fonds pour corrompre les officiels, marabouts compris, mais on oublie de constituer un staff médical avec un minimum de compétence. Sous d'autres cieux plus respectueux des compétences de chacun, c'est le staff médical qui met à la disposition du coach la liste des joueurs à même de rentrer sur le terrain. Le staff médical n'est pas la quatrième roue du carrosse dont on peut faire l'économie.

Les joueurs de foot ne doivent plus être considérés uniquement comme du bétail que l'on jette en pâture à brouter de l'herbe, et une fois engraissés, sont envoyés à l'abattoir. Donnons de la valeur et de la considération à nos joueurs, en recrutant des techniciens qualifiés.

La mort subite des sportifs sur les terrains interpelle notre conscience. Dirigeants, encadreurs techniques, staffs médicaux, supporters, parents et sportifs ; tout le monde est concerné. Quelles précautions sont prises pour sauvegarder la vie des sportifs ? Qu'est ce qui est fait pour s'assurer au préalable de leur bonne santé physique ?

Les aires de jeu ne doivent plus être transformées en mouroirs. Il est grand temps que des mesures préventives et énergiques soient prises pour parer à toute éventualité.

Comment pensez-vous protéger la pépinière?

J.-M.MBONO: Dans le contexte de notre football d'aujourd'hui, tout le monde ou presque s'accorde pour dire que nous avons un riche vivier ; une pépinière pouvant servir à alimenter nos sélections nationales de demain. Les talents foisonnent partout, sur l'ensemble du pays, et chaque jour, nos enfants rêvent de devenir les stars de l'Equipe nationale à venir.

Mais existe-t-il chez nous une véritable politique d'encouragement à l'épanouissement des jeunes talents, système qui soit à peu près conforme à la norme internationale de l'heure? Nous pensons qu'il y a encore du chemin à faire, malgré les efforts qui sont consentis de façon disparate.

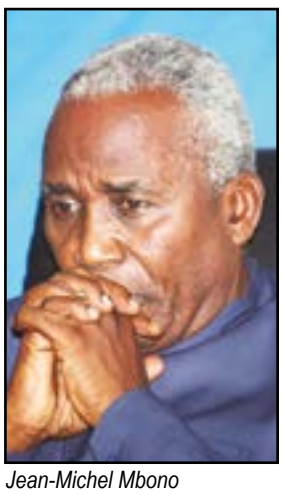

Jean-Michel Mbono

Il est clair que pour un meilleur encadrement de notre pépinière, la formation des formateurs doit être intégrée dans un schéma. Nos encadreurs et autres formateurs de jeunes doivent être imprégnés des notions de préformation ou de formation adaptée aux catégories d'âge. Ainsi, on aura l'assurance que le message passera mieux auprès des gamins. Le travail de formation, détection, sélection, évaluation doit s'articuler dans la durée sur un cahier des charges bien défini. Aux promoteurs de structures d'encadrement, il faudrait réclamer un minimum de sérieux. Car même s'il est vrai que nos centres ne pourront facilement se doter d'installations adaptées compte tenu de l'environnement local, l'on doit, soi-même, s'assurer qu'on dispose d'un terrain d'entraînement et du matériel requis. L'Etat doit également soutenir cette politique d'encadrement de nos jeunes en mettant en place les conditions d'une saine expression sportive. La réhabilitation des infrastructures avec le concours des collectivités locales doit être une préoccupation première.

(A suivre)

ETUDE Maître Prosper MOUTSOUKA
Notaire
Titulaire d'un Office Notarial, sis à Pointe-Noire, 104, Avenue MOE KAAT MATOU, Immeuble MASSEKE, face J. J. LOUKABOU, B.P.: 8141, Téléphones: 06 664 24 99/05 587 05 53
E-mail:mouts_prosper@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

UNITED TRANSPORT AFRICA (CONGO) SA
«UTA» CONGO SA
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de F. CFA DEUX MILLIARDS SEPT CENT DIX-NEUF MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-MILLE (2.719.680 000)
Siège social: NKOUNGOU-HINDA, B.P.: 8121
RCCM CG-PNR-01-2003-B14-00023
Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

Suivant Procès-verbal, en la forme sous seing privée de l'assemblée générale extraordinaire de la société UNITED TRANSPORT AFRICA (CONGO) SA, en abrégé UTA SA, au capital de DEUX MILLIARDS SEPT CENT DIX-NEUF MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-MILLE (2 719 680 000) F. CFA, immatriculée au Registre de Commerce et des sociétés du tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro RCCM CG-PNR-01-2003-B14-00023, tenu en date au Cameroun du vingt-trois avril deux mil vingt et un et dont le siège est à Pointe-Noire, sis à NKOUNGOU-HINDA, l'Assemblée générale des Actionnaires a pris la résolution suivante:
-Augmentation du Capital Social;
Capital Social:
Initialement de TROIS CENT MILLIONS (300 000 000) F. CFA, le capital social a été augmenté à DEUX MILLIARDS QUATRE CENT DIX NEUF MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE SOIXANTE UN (2 419 691 061) F. CFA par Assemblée Générale Extraordinaire du 06/06/2020, puis diminué de ONZE MILLE SOIXANTE UN (11 061) F. CFA, par Assemblée Générale Extraordinaire du 23/04/2021, soit un capital social actuel de DEUX MILLIARDS SEPT CENT DIX NEUF MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-MILLE (2 719 680 000) F. CFA, divisé en DEUX CENT SOIXANTE ONZE MILLE NEUF CENT SOIXANTE HUIT actions (271 968) F.CFA chacune de Dix Mille (10 000), numérotées de 1 à 10 000, entièrement libérées. •
Pour Avis,

Maître Prosper MOUTSOUKA,
Notaire.

LA FORMATION des Partenaires, au cœur de la stratégie de développement chez BRASCO

Depuis le mois de mai, les distributeurs des produits de la société Les Brasseries du Congo (BRASCO) assistent à une formation de base en gestion. Cette initiative de BRASCO s'inscrit dans l'objectif de permettre à ses partenaires, distributeurs des produits BRASCO au consommateur final, d'obtenir les compétences indispensables pour mieux gérer leur business, créer ainsi une forte dynamique d'animation pour améliorer les ventes et ce faisant, la rentabilité de leur structure.

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise désireux d'acquérir une vision complète à 360° de leur activité et traite des leviers nécessaires dans cette optique (finances, processus internes, ressources humaines, etc.).

Les 16 distributeurs BRASCO sélectionnés pour cette première promotion de la formation qui se tient dans les locaux de l'institut UCAC-ICAC à Pointe-Noire vont, à son terme, pouvoir pleinement devenir acteur de leur développement ; savoir gérer les ressources financières de leur entreprise, savoir étudier et connaître le marché ainsi que parvenir à se positionner dans leurs zones respectives ; gérer la relation avec leurs propres clients et seront outillés sur les droits et devoirs de l'entrepreneur, et bien plus encore.

Ce training commercial inédit, entièrement financé par BRASCO et dispensé par l'organisme d'aide au développement IECD, est essentiellement basé sur le partage d'expériences, la mise en œuvre d'études de cas pratiques pour répondre aux besoins liés au secteur de la distribution.

Interviewé en qualité de distributeur exclusif BRASCO, M. Dieudonné MBOUNGOU NKALA de l'Etablissement BN a bien voulu nous donner son avis sur la formation : *«Je suis très honoré par l'initiative prise par BRASCO de former ses distributeurs pour nous permettre de mieux gérer nos commerces. L'objectif de tout le monde lorsqu'on crée une activité est que celle-ci perdure dans le temps et pourquoi pas, la transmettre à nos enfants. Moi je suis un exemple de ce cas de figure, le relai s'est fait de père en fils, mes parents font partie des premiers grossistes de la ville de Pointe-Noire, ils ont commencé avec Kronenbourg. Par conséquent, je souhaiterai également en faire autant et léguer cet héritage à mes enfants.*

La formation est bénéfique pour les deux parties, parce qu'elle va nous permettre de discuter, d'apporter des suggestions pourquoi pas les solutions sur la manière de mieux gérer le business à l'avenir. Avec cette formation, nous allons comprendre ce que BRASCO attend de nous et où la société veut nous emmener… On gagne ensemble ! ».

Dieudonné Mboungou Nkala, distributeur BRASCO

Les distributeurs des produits BRASCO....

....Pendant la formation, à Pointe-Noire.

Notons que cet avis était unanimement partagé par les distributeurs présents.

Le 1er niveau de la formation va s'achever à la fin de ce mois de juillet. Néanmoins, les distributeurs BRASCO sont déjà enthousiastes à l'idée de la reprise des sessions dès la rentrée en septembre pour le niveau 2 sur la maîtrise de l'outil informatique. Dans le monde actuel, il est absolument essentiel de transférer les outils de gestion du papier vers le numérique. Puis viendra un 3ème niveau qui va s'étaler sur 6 mois, donc jusqu'en juin 2022 pour un coaching individuel et personnalisé de chaque distributeur, un accompagnement important sur la durée pour une bonne prise en main et mise en pratique des notions apprises.

A l'issue des sessions actées par une attestation de fin de formation de l'IECD obtenue après évaluation des participants, les distributeurs BRASCO seront en mesure de passer à une étape supérieure grâce au professionnalisme dans la gestion de leurs structures.

BRASCO place la formation de ses distributeurs au cœur de ses priorités afin qu'ils puissent évoluer et développer leur savoir-faire tout au long de leur carrière professionnelle. Ces partenaires par excellence qui sont également ses ambassadeurs constituent un véritable levier de croissance dans un contexte économique assez difficile. Lancée à Pointe-Noire, le programme va s'étendre dans les autres villes où se situent les sites BRASCO pour la plus grande satisfaction de ses distributeurs.

Cette démarche renforce sans aucun doute le leadership de BRASCO, qui non seulement est en tête dans la fabrication de boissons en République du Congo mais accompagne également ses partenaires dans leur développement.